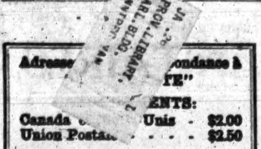
VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 8 AVRIL 1925 NUMERO 44



Adresse[illegible] correspondance à [illegible]TE"
[illegible]ENTS:
Canada [illegible] Unis - $2.00
Union Posta[illegible] - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd
619, Ave McDermot

LA SESSION FEDERALE

LA DISCUSSION SUR LE BUDGET

Les avis sont très partagés — M. Doucet, député conservateur de Kent, revendique les droits du français — Les mineurs du Cap-Breton

Ottawa — La Chambre a entendu des expressions d'opinions diamétralement opposées sur le budget. M. H. H. Stevens, député de Vancouver-centre, ancien ministre du commerce dans le cabinet Meighen, ne voit rien, absolument rien de bon dans l'exposé budgétaire de M. Robb. Le ministre de l'Intérieur, d'autre part, l'hon. Charles Stewart, considère l'exposé du ministre des finances comme juste et reflétant bien les conditions de prospérité vers laquelle s'achemine le pays.

M. Stevens est un des orateurs les plus violents de la Chambre. Il a caractérisé le budget un "expédient subtil, présenté de façon à détourner d'un gouvernement coupable et moribond la juste indignation de l'opinion publique qui s'éveille". Le gouvernement a jeté un air de mystère sur les opérations du Canadien National. Pour M. Stevens, le ministre des Finances n'a même pas agi honnêtement sur ce point.

M. Stewart, ministre de l'Intérieur, tente de disculper son collègue. On ne manque pas de lui rappeler que, l'an passé, il avait "sonné le glas de la protection". Comment expliquer alors cette halte dans cette direction vers la réduction du tarif? Le ministre de l'Intérieur compare la situation actuelle au Canada et aux Etats-Unis, et conclut, naturellement, à la supériorité de notre pays.

Retrait de la clause du "dumping"

Un des points qui a fait et fera l'objet de force commentaires a été la déclaration de M. Robb à l'effet que la clause relative au "dumping" était retirée. Est-ce une concession faite dans le but d'amadouer les progressistes dont l'un des membres déclarait que cette clause était "la forme de protection la plus vicieuse que l'esprit humain ait encore conçue"? Il est difficile de le déterminer. M. Robb prétend que la protection actuelle est suffisante sur ce point. Mais est-ce là le véritable motif? Les ministres ont le pouvoir de donner de ces explications qui n'ont d'autre but que de prévenir plus ample information.

La scission progressiste

Le parti progressiste est divisé en deux sections irréconciliables, s'il faut en juger par l'incident qui s'est produit en Chambre lorsque le premier ministre a présenté sa motion sur la composition du comité spécial chargé de faire enquête sur les taux de transport maritime. Outre les huit libéraux et les trois conservateurs, le comité comprend quatre progressistes. Mais le groupe qui, il y a trois semaines, s'est séparé du parti progressiste, se dit lésé dans ses droits et réclame un repréentant dans ce comité.

Il s'en est suivi une petite querelle entre progressistes, querelle de ménage, pourrait-on dire. MM. Gardiner, Shaw, Good insistent pour qu'on leur rende justice. M. Forke prétend qu'il ignorait complètement que les "treize" avaient été lésés dans leurs demandes. Mais le porte-parole officiel du groupe, M. Good, réplique que le chef progressiste n'a pas voulu entendre ses réclamations. Finalement, deux progressistes, MM Halbert et Leader, s'offrent à céder leurs places à l'un des représentants des "récalcitrants".

Cette petite querelle entre gens de même parti, qui vient se vider en Chambre, est assez significative. Elle consacre définitivement la scission entre deux éléments du parti progressiste: l'élément bienveillant, dirigé par M. Forke, toujours enclin à favoriser le gouvernement et à lui accorder ses suffrages; l'élément récalcitrant, plus indépendant et plus turbulent, dont M. Garland, de Bow River, semble être le porte-parole

Les mineurs du Cap-Breton

Mlle McPhail a élevé la voix en faveur des mineurs du Cap-Breton. Elle a fait le récit de sa récente visite à Glace Bay et à Sydney et a décrit, en termes très expressifs, la grande détresse qui règne dans les familles des pauvres mineurs. La situation actuelle est l'accumulation de quatre ans de chômage et de différends industriels répétés. Le gouvernement fédéral interviendra-t-il à la suite de ce nouveau plaidoyer? Il est presque certain que non; mais, peut-être se verra-t-il obligé de céder si l'opinion publique l'y invite trop fortement.

Les droits du français

M. J.-A. Doucet, député conservateur de Kent, a revendiqué les droits du français au cours d'un discours sur le budget. Le pacte fédératif reconnaissant les deux langues comme officielles, le député acadien demande la publication intégrale, en langue française, de tous les documents officiels; 30 pour cent des Livres bleus seulement sont traduits en français, alors qu'ils devraient l'être tous. Le "Bulletin des Renseignements commerciaux" n'a actuellement que 16 pages et paraît toujours quelque temps après l'édition anglaise qui, elle, contient 24 pages. Il n'y a aucune raison pour ce retard et cette différence de traitement dans la publication officielle d'un document de ministère.

M. Doucet demande ensuite au gouvernement de nommer un représentant canadien-français ou acadien au Sénat, à l'un des sièges actuellement vacants pour l'Ile du Prince-Edouard: les Canadiens français forment plus d'un septième de la population de cette province et il n'est que juste de choisir un des leurs. Et à ce propos, M. Doucet rappelle que sir John MacDonald avait nommé un sénateur canadien-français dans l'Ile du Prince-Edouard; mais les libéraux, à la mort du sénateur Arsenault, nommèrent un sénateur de langue anglaise. Le député de Kent déclare que "la population française des Provinces Maritimes compte sur nos quatre ministres pour que la population canadienne-française et acadienne de l'Ile du Prince-Edouard ait un représentant de sa langue au Sénat".

Il faut savoir gré à M. Doucet d'avoir fait ces déclarations, en pleine Chambre. Chacun sait toute la campagne que la presse française du pays a dû mener pour obtenir la traduction et la publication régulière du Bulletin des Renseignements commerciaux. A plusieurs reprises, il a fallu protester contre l'oubli calculé et injuste de la langue française dans la publication des documents officiels du gouvernement. Enfin, que de batailles n'a-t-il pas fallu livrer pour obtenir la représentation juste et équitable des nôtres à certaines charges importantes. Il est à souhaiter que tous les députés canadiens-français, aient la même énergie et le même courage que M. Doucet et revendiquent avec plus de fermeté encore les droits du français au pays.

MARX CANDIDAT DE COALITION

Il est le choix unanime des trois partis républicains et a beaucoup de chance de l'emporter

Berlin — Wilhelm Marx, ancien chancelier et chef du parti du centre, sera le candidat d'une coalition des partis républicains pour la seconde élection présidentielle qui aura lieu le 26 avril. Il a été choisi à l'unanimité comme le candidat des centristes, des démocrates et des socialistes par un comité de membres du reichstag.

Marx sera l'homme des Allemands en faveur de la constitution de Weimar, la loi organique de la république. Il aura contre lui un candidat communiste et un monarchiste. Ce dernier aura l'appui de fortunes colossales.

Lors de l'élection sans résultat du 29 mars, les trois partis qui ont décidé de soutenir Marx étaient représentés par des candidats qui ont recueilli un vote total de 12,020,000, soit 2,020,000 de plus que Karl Jarres, le candidat monarchiste.

Il appartient aux monarchistes maintenant de décider s'ils renverront Jarres à la bataille. Celui-ci désirerait, paraît-il, s'effacer devant un autre. On mentionne le nom du général Von Hindenbourg comme celui d'un candidat possible.

Marx a laissé une bonne impression en Europe comme homme d'État allemand. La coalition des partis républicains qui s'affirme sur son nom est significative. Elle accentue la ligne de démarcation politique entre les partisans de la république permanente et les partisans d'une restauration monarchique au moment propice.

Le danger de l'inondation est passé

La crue des eaux dans l'Assiniboine et la rivière Rouge a causé des inquiétudes pendant quelques jours, mais il est maintenant tout à fait conjuré, au moins pour le district de Winnipeg. La dynamite a eu raison des barrages de glace qui empêchaient le cours normal des eaux et l'on ne prévoit pas de nouvelles complications. Cependant on signale des inondations partielles dans le district de Marquette. Dans le sud de la Sasatchewan, le service des trains est redevenu normal.

Québec recevra des touristes de l'Ouest

Québec — Québec aura le plaisir de recevoir cette année, parmi la foule des touristes qui lui est annoncée, des compatriotes de l'Ouest du Canada. Depuis quelque temps, en effet, le secrétaire du "Québec Auto Club" a reçu une foule de lettres de cette partie du pays. On s'informe de l'état et de la longueur des routes, des facilités que Québec offre aux touristes, et d'une foule d'autres détails. Les touristes de l'Ouest canadien s'annoncent très nombreux, en un mot.

PREMIER DEVOIR DES CANADIENS

C'est de mettre notre propre maison en ordre, déclare M. Henri Bourassa

Montréal — L'esprit national peut bien être un idéal canadien, mais pour le moment la principale obligation du pays envers lui-même et envers l'empire est de mettre sa propre maison en ordre, de réparer les folies du passé et de se préparer aux responsabilités de l'avenir, a déclaré M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", dans une conférence qu'il a prononcée au "People's Forum" et qui avait pour sujet: "Le Canada, une nation?"

Les développements de ce dernier quart de siècle, a dit l'orateur, ont placé le Canada dans l'empire dans une position qui n'est pas digne de lui.

Un jour viendra où les Anglo-Saxons en ce pays diront à la Grande-Bretagne: "Si nous sommes pour payer et lutter pour défendre l'empire, nous devrons avoir le droit de nous faire entendre d'une façon réelle et effective dans sa politique."

Après avoir ridiculisé ce que l'on a appelé "la représentation du Canada dans l'empire" et les autres conseils où des intérêts réellement dominants étaient en jeu, l'orateur demanda: "Que sera l'avenir?"

Je préférerais, poursuivit M. Bourassa répondant à sa propre question, que nous restions tranquillement dans l'empire tout le temps que nous pourrons y exercer nos propres responsabilités sans être trop menacés d'être absorbés par nos voisins.

Et si, disons dans cinquante ans, nous devenons une nation, le peuple, la nation sur laquelle nous pourrons toujours compter comme notre alliée naturelle pour défendre les idées de liberté sera la grande île située au nord de l'Europe.

Ne pensez-vous pas qu'en attendant, ce que nous avons de mieux à faire est de mettre notre propre maison en ordre? Où en sommes-nous à l'heure actuelle? Nous avons les impérialistes qui disent que nous devons édifier un Canada pour sauver l'empire. Peut-être pouvons-nous bâtir un Canada pour rendre l'empire plus solide. Il n'y a pas de doute que nos folies économiques, militaires et politiques durant la guerre ont placé notre pays dans une mauvaise position. Mettons l'ordre chez nous. Prêchons la sobriété de pensée, d'énergie et d'intention; prêchons la saine réflexion.

Gouvernons-nous nous-mêmes, déclara en terminant M. Bourassa; reprenons nos sens et économisons! Utilisons nos forces pour refaire le Canada, efforçons-nous de trouver un moyen de lutter entre les territoires à l'ouest des Grands Lacs et Ontario, Québec et les Provinces Maritimes. Quel est notre premier devoir envers nous-mêmes, quel est notre premier devoir impérial, sinon de maintenir l'ordre dans cette partie de l'empire où nous sommes nés et où d'autres sont venus pour s'établir.

PARIS — Mgr Jean-Baptiste Thomas, vicaire général d'Autun, vient d'être nommé évêque de Langres en remplacement de S. G. Mgr Louvard, transféré à Coutances.

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

CONVENTION DES INSTITUTEURS

Pour faire suite à l'annonce de la semaine dernière, au sujet de la convention séparée des instituteurs de langue française, qui doit se tenir les 15 et 16 du courant à l'Académie St-Joseph, nous tenons à donner aujourd'hui le programme de cette convention.

Mercredi le 15

9 h. 30 — Bienvenue par le président de l'Association: M. Henri Lacerte. Allocution par le président de la convention: R. P. Bourque, S.J.

10 h. 30 — Projet de constitution: J.-C. Fournier. Nomination d'un comité.

2 h. — Culture du sentiment national à l'école primaire; P. Chaballiez. Appréciation et remerciements: P. Frossais; Discussion.

3 h. 30 — Cours de pédagogie, discussion: M. l'abbé Sabourin. Réunion du comité de constitution.

Jeudi le 16

9 h. 30 — Le chant à l'école: Marius Benoist. Appréciation et remerciements: R. F. H. Guitard.

10 h. 30 — Cours de pédagogie, discussion: M. l'abbé Sabourin.

2 h. — La bienséance à l'école: Mlle H. Magne. Appréciation et remerciements: Mlle Brennan. Discussion. Rapport du comité de constitution.

3 h. 30 — Election des officiers. Affiliation à l'Association.

La séance du soir, à 8 heures

Ouverture, piano.
Allocution du président, R. P. Bourque, S.J.
Chant, L. D. C. F.
Leçon d'histoire, Classe de Sainte-Agathe.
Chant, L. D. C. F.
Remerciements, M. l'abbé A. Deschambault.
Chant, L. D. C. F.
Remarques par S. G. Mgr Béliveau
O Canada!

Nouvelles Brèves

QUEBEC — On espère que grâce aux briseurs de glace le Saint-Laurent sera ouvert à la navigation vers la fin de la semaine.

EDMONTON — Par un vote de 29 contre 16, la législature a décidé d'abolir "Government House", la résidence du lieutenant-gouverneur. Cet immeuble sera employé pour des bureaux du gouvernement.

MONTREAL — La police montée a arrêté sur une ferme, près de L'Assomption, les cinq frères Beaudoin et deux autres individus qui avaient en leur possession un matériel complet pour la fabrication de faux billets de banque. Ils ont été condamnés à des peines variant de trois ans à six mois de prison.

WILLOW BUNCH, Sask. — J.-H. Stewart, de Willow Vale, a été choisi comme le candidat progressiste du comté de Willow Bunch aux prochaines élections provinciales.

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Bégin vient d'être éprouvé par la perte de son dernier frère, M. Charles Bégin, décédé à Rimouski, à l'âge de 80 ans.

CALGARY — Les semailles sont commencées dans le district d'Aldersyde, à 35 milles au sud de Calgary.

QUEBEC — La session de la législature a été prorogée vendredi midi, après avoir duré treize semaines.

PARIS — Le conseil fédéral de la grande loge de la Franc-maçonnerie s'est prononcé en faveur de l'impôt sur le capital.

ROME — Des milliers de pèlerins de toutes nationalités ont assisté à la messe du dimanche des Rameaux dans les quatre basiliques, en dépit d'une furieuse tempête de grêle qui s'est transformée en une pluie torrentielle.

BERLIN — L'Allemagne et la Belgique ont signé samedi un traité commercial.

BERLIN — L'ex-kronprinz essayera de réfuter la culpabilité de l'Allemagne par rapport à la guerre dans son livre: "Je cherche la vérité" dont il vient d'achever le manuscrit.

LE CABINET HERRIOT SÉRIEUSEMENT ÉBRANLÉ

DEMISSION DE M. CLEMENTEL

Le ministre des finances fait au Sénat une déclaration non approuvée par le cabinet

Paris — M. Etienne Clémentel, ministre des finances dans le cabinet Herriot, a démissionné jeudi soir à cause d'un conflit d'opinion avec le président du conseil et ses autres collègues.

Dans l'après-midi, M. Clémentel a fait un discours au cours duquel il a dit l'intention du gouvernement d'augmenter la circulation fiduciaire afin de parer aux besoins du commerce. Comme le cabinet n'avait pas permis une telle déclaration, M Herriot s'est immédiatement rendu de la Chambre des députés au sénat, lorsqu'il a appris la mauvaise impression créée sur les sénateurs, afin de faire une déclaration qui réparerait celle de son ministre des finances.

M. François Marsal a suivi M. Clémentel à la tribune du sénat. Il a dit désapprouver le programme financier du gouvernement. Son discours a fait une telle impression sur ses collègues que M. Herriot, informé de la situation, s'est immédiatement rendu au sénat où il a conféré avec M. Clémentel, puis avec M. Renoult, ministre de la justice, M. Chautemps, ministre de l'intérieur, et quelques autres. Il avait l'air abattu et harassé.

SON SUCCESSEUR EST DE MONZIE

Il accepte à la condition que Herriot modifie son attitude à propos du Vatican

Paris — A la suite de la démission de M. Clémentel, les ministres et les représentants des partis de la gauche ont tenu une conférence qui s'est prolongée jusqu'à une heure du matin. Le cabinet a décidé de rester en fonctions et le nouveau ministre des finances a été immédiatement nommé.

Le sénateur de Monzie, le nouveau ministre des finances qui succède à M. Clémentel, a déclaré avoir accepté ce poste à la condition que le gouvernement accepte un compromis sur la question de l'ambassade au Vatican.

On croit que ce compromis consiste à permettre au représentant de l'Alsace Lorraine à Rome de traiter toutes les questions intéressant la France. Le gouvernement, quoique opposé au maintien de l'ambassade, a déjà exprimé son intention de permettre aux deux provinces recouvrées d'être représentées auprès du Saint-Siège.

Le nouveau ministre des finances soumettra au parlement le projet de loi qui permettra de satisfaire aux besoins de la trésorerie sans émettre de nouvelle monnaie fiduciaire.

L'ambassade du Vatican

Le sénateur de Monzie a toujours favorisé le maintien de l'ambassade française au Vatican. Sur ce sujet, il est donc en opposition avec le gouvernement Herriot ainsi qu'avec les socialistes qui attachent une grande importance à l'abolition de cette représentation. Il a aussi présidé la commission qui a négocié, l'an dernier, le traité reconnaissant le gouvernement soviétique de Russie.

Le ministre de l'intérieur a confirmé la déclaration de M. de Monzie à propos de la décision du gouvernement de changer sa politique envers le Vatican.

Il a dit que le gouvernement est à considérer la nomination d'un chargé d'affaires au Vatican non seulement pour l'Alsace-Lorraine, mais pour toute la France.

LA SITUATION SE COMPLIQUE

La crise laisse le gouvernement Herriot sérieusement ébranlé

Paris — Avec un nouveau ministre au portefeuille des finances, M. Herriot espère résoudre les embarras financiers de son gouvernement. Il se propose de relever le franc au moyen d'un impôt sur le capital qui entamera les fortunes oisives. La crise financière qui a amené la démission de M. Clementel et son remplacement par M. Anatole de Monzie a tellement ébranlé le cabinet qu'un bon nombre d'observateurs prédisent sa chute.

L'opposition se préparait à attaquer Herriot à propos de la démission de Clémentel, mais le premier ministre a demandé le renvoi de la discussion sur ce sujet. La Chambre a voté le renvoi par 530 voix contre 0 et M. Herriot, se levant immédiatement, a annoncé qu'il considérait ce vote comme une expression de confiance.

André Maginot, ancien ministre de la guerre, l'un des chefs de l'opposition, s'est alors écrié: "Nous désirons renvoyer la discussion, mais nous sommes plus que jamais opposés à une expression de confiance; nous vous suspectons plus que jamais.

Le programme anticlérical

Le programme anticlérical de Herriot se trouve compromis par la démission inattendue de Clementel. La présence dans le cabinet de de Monzie, partisan convaincu du maintien de l'ambassade auprès du Vatican, indique que Herriot va être obligé de se modérer sur ce point.

Les différents groupes se sont réunis pour déterminer leur attitude vis-à-vis les projets financiers du gouvernement. On a pu constater quelle était la situation précaire de celui-ci lorsque Louis Loucheur, chef du groupe radical socialiste, a déclaré qu'il s'opposerait à l'impôt sur le capital, et que pour cette raison il avait refusé le portefeuille des finances que lui offrait M. Herriot. La majorité de ses amis politiques a paru approuver son attitude, mais une décision finale sera prise seulement lorsque le ministère déposera son projet de loi.

La révolte de Loucheur équivaut à une rupture entre le gouvernement et le groupe Loucheur-Briand qui jusqu'ici a fourni un apport de voix utile à Herriot.

NOUVELLE CRISE MINISTERIELLE?

Le successeur de Clémentel ne s'entend pas non plus avec Herriot

Paris — M. Herriot est toujours en faveur d'un impôt direct sur le capital, comme solution des problèmes financiers de la France, mais M. de Monzie insiste pour qu'on se contente de contributions volontaires. La "Liberté" dit savoir de source autorisée que le nouveau ministre des finances démissionnera si le gouvernement rejette son idée.

Ce nouveau conflit entre le chef du cabinet et M. de Monzie, que l'on considère comme beaucoup plus sérieux que le désaccord entre M. Herriot et M. Clémentel, ajoute un autre grave élément à la situation.

Semaine fatale

La semaine, débutant dans des circonstances aussi difficiles, apparaît, même aux chefs des partis de gauche, comme devant être probablement fatale au cabinet.

On dit que M. Herriot est déterminé à mener la lutte jusqu'au bout et à obliger la Chambre et le Sénat à se prononcer sur cette question de l'impôt sur le capital. Au cas où la Chambre adopterait la mesure, l'opposition du Sénat serait inévitable et il y aurait peu de chance de le faire consentir à un compromis.

On parle de dissolution

Devant un tel état de choses, les socialistes et les radicaux commencent à parler de dissolution de la Chambre. Il y a quelques semaines seulement ceux-ci s'indignaient d'entendre les modérés dire que de nouvelles élections étaient le seul moyen de sortir de l'impasse politique.

La politique alsacienne de M. Herriot

Paris — M. Herriot a défendu la politique religieuse du gouvernement à l'endroit de l'Alsace, à la Chambre des députés. Il a déclaré que cette politique était un effort logique pour unifier les provinces recouvrées avec la France, en les soumettant graduellement aux mêmes lois.

Le président du conseil se défendit contre les accusations des députés alsaciens en disant:

"Lorsqu'on dit que mon gouvernement a allumé une conflagration en ce pays, j'ai le droit de répondre que c'est faux."

"L'Alsace, ajouta-t-il, doit vivre sous les mêmes lois qui assujettissent tous les Français."

MILLERAND EST ELU SENATEUR

La rentrée de l'ex-président dans la politique active est un gain sérieux pour l'opposition

Paris — Dimanche, pendant que M. Herriot faisait un appel presque désespéré aux Français, leur demandant de soutenir sa politique financière, l'ex-président Millerand, l'un de ses plus redoutables adversaires, était élu sénateur du département de la Seine, en remplacement du sénateur Magny, décédé.

La victoire de M. Millerand sur le candidat du gouvernement est interprétée comme l'indication du revirement politique contre celui qui veut établir un impôt sur le capital pour sauver le pays de la banqueroute. L'entrée de Millerand au Sénat ajoute un lutteur irréconciliable aux adversaires du gouvernement.

A Fontainebleau

A Fontainebleau, M. Herriot a parlé éloquemment pour défendre sa politique et condamner Poincaré, Millerand et les autres qui, a-t-il dit, ont si mal administré les finances françaises que des mesures draconiennes sont maintenant essentielles pour éviter un désastre. "Je fais appel à tous les bons Français, s'est-il écrié, à tous ceux qui comprennent à la fois leur devoir et leurs meilleurs intérêts, pour donner une valeur nouvelle à la monnaie nationale et consentir de bonne grâce à un effort du gouvernement en vue d'amortir la dette."

Quelques politiciens croient que les paroles de M. Herriot présagent des élections générales. D'autres déclarent que le gouvernement doit tomber prochainement, que Herriot veuille ou non des élections. Quoi qu'il en soit, l'événement de la journée a été nettement contre le gouvernement, bien que l'adversaire de Millerand fût un homme peu connu qui avait peu de chance contre un personnage politique aussi considérable.

M. Millerand a obtenu 520 voix et M. Autrand, son principal concurrent, 175.

Au Sénat

Le sénateur Millerand n'a pas été lent à entrer en fonctions. Dès lundi matin il s'est fait inscrire au groupe de l'Union républicaine du Sénat, auquel appartient M. Poincaré, et dans l'après-midi il a pris son siège à la chambre haute. Son apparition a été le signal de bruyants applaudissements de la part de la droite, tandis que la gauche s'est livrée à une contre-manifestation.

LES ÉTUDIANTS S'EN MELENT

L'affaire de l'école de droit provoque une tempête violente à la Chambre

La bataille relative à la suspension de M. Barthélemy, doyen de la faculté de droit de la Sorbonne et à la fermeture de l'école de droit par le gouvernement, à la suite des manifestations des étudiants contre la nomination du professeur Georges Scelle à la chaire de droit international, a changé de théâtre. Elle est passée du Quartier Latin au parlement.

Le député Ybarnégarey a interpellé le gouvernement relativement à l'arrestation d'un certain nombre d'étudiants, à la suspension du doyen de la faculté de droit et à la fermeture de la faculté. Il a accusé le gouvernement et particulièrement le ministre de l'instruction publique, M. François Albert, d'avoir fait une nomination politique, et il l'a blâmé pour avoir laissé la police tenter de s'introduire dans la faculté. Il a accusé la police d'être inutilement brutale, ce qui a été applaudi par les communistes qui ont une opinion absolument semblable.

L'orage éclate

L'atmosphère est alors devenue chargée. Les interruptions venaient de toutes parts et bientôt le président ne pouvait plus maintenir l'ordre. Mais le chahut a atteint son point culminant lorsque M. Herriot, ennuyé par les remarques et les gestes du député Lambert, un invalide de la guerre, a demandé à l'un de ses voisins quel était cet épileptique. Quoique cela fut demandé à voix plutôt basse, il

(Suite à la deuxième page)

LE CABINET HERRIOT EBRANLE

(Suite de la première page)

fut entendu par des membres de la droite qui se sont alors levés et ont protesté avec vigueur. Lorsqu'on a demandé à M. Herriot de retirer ce qu'il venait de dire, il a refusé de le faire parce qu'il ne savait pas que le député Lambert est un invalide et aussi parce que ce qu'il avait dit n'était pas une déclaration à la Chambre, mais une simple remarque à un de ses collègues. Ses partisans ont alors applaudi à outrance, tandis que ses adversaires ont protesté en faisant un chahut encore plus grand. Le président de la chambre a dû suspendre la séance.

Le ministre de l'instruction publique, M. François Albert, dans un long discours au cours duquel il a été fréquemment interrompu, a expliqué sa manière d'agir et il a déclaré que la cause de la difficulté est l'agitation politique. Il a dit qu'il ne tolérera pas le désordre un seul instant.

M. Herriot a parlé dans le même sens. Il a dit que c'était le devoir du gouvernement de réagir contre ce premier acte d'un fascisme qu'on tente de promouvoir.

Le gouvernement a été approuvé par un vote de 202 voix contre 220.

Les députés Rollin et Joseph Marthelemy, — ce dernier est professeur de droit, — ont défendu l'attitude des étudiants.

Pendant ce temps, les professeurs de la faculté de droit se sont réunis. Au nombre de 43 ils ont voté une résolution protestant contre la suspension du doyen. On rapporte qu'ils sont même décidés à démissionner en corps si le ministre de l'instruction publique persiste dans l'application des mesures qu'il a ordonnées.

Le Quartier Latin semble calme, mais le feu couve sous la cendre. La suspension du doyen, qui a été professeur pendant quarante ans, parait avoir eu pour effet de stimuler considérablement les forces des étudiants.

Une grève scolaire de 48 heures a été décrétée pour jeudi et vendredi.

MALVY REPLIQUE AUX CARDINAUX

Un manifeste du groupe radical-socialiste contre l'acte des cardinaux et archevêques

Paris—La ferme et précise déclaration des cardinaux et archevêques a vivement ému les milieux parlementaires. Les radicaux-socialistes manifestent une indignation quelque peu artificielle. Le groupe du parti radical et radical-socialiste s'est réuni vendredi après-midi. Un projet de déclaration lu par M. Malvy fut approuvé, non sans de vives discussions. Pour établir l'accord, une Commission fut nommée; MM. Malvy, Lautier, Dalimier, Bastid rédigèrent en un quart d'heure le texte définitif qui fut approuvé.

C'est un écrit dont la violence contraste singulièrement avec l'allure sereine du document épiscopal. On y cherche en vain les raisonnements. Reproche plus grave, l'oeuvre de M. Malvy fausse le sens des textes et des mots quand elle accuse l'épiscopat de condamner toutes les lois scolaires, d'en appeler à l'insurrection et de nier toute liberté de conscience. Il est, en outre, pénible de voir M. Malvy parler au nom des anciens combattants. Enfin, c'est faire acte de mauvaise foi que d'opposer républicains à catholiques: l'Eglise reconnait toute forme juste de gouvernement et, en particulier, l'Etat républicain. Voici le texte:

"Le groupe du parti radical et radical-socialiste dénonce au pays républicain le manifeste des cardinaux et archevêques de France, véritable déclaration de guerre aux lois françaises, à la pensée libre et à la démocratie.

"C'est un appel à l'insurrection contre la loi, un appel à la guerre civile.

"Par l'insolence du défi que l'épiscopat jette au droit, à la raison et à la pensée moderne, ce manifeste se rattache au "Syllabus" de Pie IX.

"Comme lui il condamne toutes nos lois scolaires, la liberté de conscience, les droits de l'Etat; comme lui, il est le contre-pied de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

"Toutes les lois s'imposent au respect et à l'obéissance de tous les Français. Les lois de laïcité sont des lois et nous prenons le pays à témoin qu'elles n'attentent en aucune façon à la liberté de conscience; le manifeste des cardinaux en est, au contraire, la négation.

"Reprenant l'accusation odieuse dirigée avant la guerre contre l'école laïque, les cardinaux affirment que la loi scolaire "trompe l'intelligence des enfants, pervertit leur volonté et fausse leur conscience". C'est une injure à la grande majorité des citoyens et en particulier des combatants qui, sur le champ de bataille, ont fait, à côté de leurs maitres, honneur à l'enseignement de l'Etat républicain.

"Nous invitons le gouvernement à répondre à cette provocation par l'application sans faiblesse des lois républicaines et laïques.

"Nous invitons les républicains à relever ce défi, à s'unir et à s'organiser pour protéger ces droits et ces libertés publiques contre lesquelles se dresse aujourd'hui avec arrogance le plus étroit esprit d'intolérance et de fanatisme qui se soit manifesté en France depuis cinquante ans."

Les prunes de Californie

En 1856, un Français importa en Californie quelques spécimens de pruniers d'Agen qu'il planta. La terre, riche et neuve, permit aux arbres de se développer dans d'excellentes conditions. En 1870, on créait la première pruneraie; en 1879, il en existait plusieurs d'une importance telle que les filés d'arbres se prolongeaient sur une lieue de long.

En 1919, la récolte de prunes, en Californie, a été de 135,000 tonnes, représentant une valeur de 32 millions de dollars. Et cela ne suffit pas à la consommation des Etats-Unis, si bien que de nouvelles fermes à fruits s'organisent tous les jours. Il parait que les prunes d'Agen, qui ont mûri dans ce sol étranger, sont très améliorées en ce sens que la quantité de chair est beaucoup plus considérable que pour les fruits mûris dans le pays d'origine.

ECHOS D'EUROPE

La vérité sur la grève scolaire en Alsace

Strasbourg — Le résultat de la grève scolaire a été ce qu'il était permis d'attendre. Un nombre considérable des communes des deux départements a accusé de 90 à 100 pour cent d'enfants grévistes.

Dans des localités importantes, comme Altkirch, Ribeauvillé, Hagueneau, Wissembourg, Sarre-Union, 80 pour cent des enfants ont fait grève.

A Strasbourg et à Colmar, les résultats ont été également très beaux si l'on tient compte que ces deux villes ont des municipalités socialiste et radicale. Malgré la pression exercée par certains directeurs d'écoles et instituteurs qui, obéissant aux ordres formels de l'autorité académique, avaient menacé les enfants de punitions sévères et fait entrevoir aux parents des amendes pouvant s'élever jusqu'à 300 fr. et aussi malgré une pression formidable exercée sur les fonctionnaires municipaux et autres, la proportion d'enfants ayant fait grève s'élève, à Strasbourg, à plus de 40 pour cent, et à Colmar, où la grève a duré trois jours, à 60 pour cent.

Il est à signaler que les sous-préfets, de leur côté, n'ont épargné aucune mesure d'intimidation à l'égard des maires, sans grand succès d'ailleurs, puisque le résultat obtenu dans la presque totalité des communes des deux départements accuse une protestation presque unanime contre la suppression de l'école confessionnelle. L'appel du Comité d'action de défense religieuse a donc produit des fruits.

Deux cardinaux espagnols

Rome — A un consistoire secret tenu le 30 mars par Sa Sainteté, Mgr Vicente Casanova y Marzol, archevêque de Grenade, Espagne, et Mgr Illundain Y Estoban, archevêque de Séville, ont été créés cardinaux.

Dans une courte allocution, le Saint-Père a exprimé sa satisfaction de pouvoir faire cette communication au Sacré Collège malgré les rapports relatant les "persécutions" imposées aux catholiques de certains pays. Il a déclaré que les nombreux pèlerinages qui sont faits à Rome à l'occasion de l'Année Sainte sont réjouissants surtout parce qu'ils comprennent non seulement les riches, mais aussi les pauvres. Il a aussi exprimé sa satisfaction du nombre toujours plus croissant de visiteurs à l'exposition missionnaire de Rome.

Parmi les heureux événements de l'année, le Saint Père a rappelé que c'est le seizième centenaire du concile de Nicée au cours duquel fut décrété le Symbole de Nicée. Il a aussi rappelé que nous célébrons cette année un autre centenaire de la Basilique de Saint-Jean-de-Latran.

Un docteur français a rendu la vue à seize aveugles de guerre

Bordeaux — Ayant connu par la presse la série de prouesses opératoires du Dr Bonnefon, de Bordeaux, un habitant de Montereau (Seine et Marne), M. Henri Noël, réformé à la suite de blessures de guerre "pour perte totale et définitive de la vision", allait soumettre son cas au savant praticien. Celui-ci déclara une opération possible, mais avec des chances de succès très limitées.

M. Noël accepta l'opération, qui vient de réussir au delà de toutes les prévisions. En effet, M. Noël, qui a regagné Montereau, de son oeil à peine cicatrisé, perçoit aisément les visages et les objets qui l'environnent et distingue même, au moyen d'une loupe, les caractères d'imprimerie. Dans quelques semaines, lorsqu'il pourra porter des verres correcteurs, la résurrection visuelle sera un fait accompli. C'est le seizième aveugle de guerre auquel le Dr Bonnefon a rendu la vue.

Prix de littérature

Paris — M. Maurice d'Hartoy, grand blessé de guerre, âgé de 32 ans, vient de remporter le prix Corrard, 3,000 francs, le plus important de la Société des Gens de Lettres, pour son roman "L'Homme Bleu", récits d'aventures merveilleuses du XXme siècle.

Fait très rare, sinon unique dans l'histoire des récompenses littéraires, ce prix Corrard a été attribué à l'unanimité des membres du jury.

"L'Homme Bleu" est une oeuvre qui s'impose par des qualités d'art et d'émotions.

La situation des catholiques de Russie

Rome — Le Vatican a été informé d'un nouvel échange de prisonniers effectué entre la Pologne et la République des Soviets dont a bénéficié, cette fois, une religieuse française. Cependant, la nouvelle d'une recrudescence des persécutions contre les religieux catholiques en Russie est parvenue aussi au Vatican: quatre prêtres ont été arrêtés pour contravention aux dispositions du gouvernement bolcheviste en matière religieuse.

Le divorce en Pologne

Varsovie — La découverte que 20.000 couples catholiques polonais avaient obtenu le divorce en faisant partie de l'église orthodoxe russe cause de l'inquiétude au gouvernement polonais, qui est en train d'étudier des mesures pour empêcher ce mouvement de s'étendre.

Le métropolite de l'église russe partage les objections polonaises à cette pratique et a donné des instructions à toutes les autorités de l'église de s'occuper de tous les cas de divorce avec le plus grand soin, et de refuser d'accepter aucune demande en divorce si les parties appartiennent à l'église depuis moins d'une année.

Journal polonais en France

Paris — Il y a en France actuellement 400,000 Polonais. M. Justin Godart est allé en Pologne négocier la venue d'autres ouvriers. Malheureusement, ces ouvriers, privés de leurs prêtres et séparés de leur famille, se laissaient embrigader par les journaux socialistes et communistes. Pour y parer en partie, on vient de fonder un journal catholique polonais "Polak we Francji" (les Polonais en France). Il est hebdomadaire.

Mesures contre le luxe en Turquie

Le gouvernement turc prend des mesures contre le luxe. Un fiancé ne pourra donner à sa fiancée qu'une bague ne dépassant pas 20 livres turques. Les jeunes mariées n'auront que deux robes. Elles ne pourront apporter que le mobilier d'une seule pièce. Les banquets sont interdits. Le cortège ne devra pas comprendre plus de cinq voitures.

PARIS — S. G. Mgr Boutry, évêque du Puy, vient de mourir, à l'âge de 79 ans et 5 mois. Il avait succédé à Mgr Guillois le 31 mai 1907.

LES ORANGISTES AU RADIO CNRO

Une protestation de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario

Ottawa — L'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario vient, sous la signature de son secrétaire, M. Edmond Cloutier, d'adresser à sir Henry Thornton une protestation contre l'usage fait par les orangistes du poste de radio du Canadien National, à Ottawa.

"J'ai l'honneur, dit M. Cloutier, de vous envoyer ci-inclus des pages marquées d'un journal d'Ottawa où il est fait rapport qu'une réunion d'orangistes s'est servi du poste d'irradiation du Canadien National à Ottawa, pour faire entendre au pays et à l'étranger de stupides déclamations contre la religion catholique et de grossières insultes à l'adresse des citoyens de ce pays qui professent cette religion.

"Nous nous permettons, comme il est de notre devoir, d'en exprimer à la haute administration du réseau d'Etat tout notre étonnement.

"Il apparait répréhensible, aux gens biens pensants, qu'un service d'Etat devienne colporteur de mensonges ou d'accusations fausses contre quoi que ce soit, ou qui que ce soit, fût-ce le plus humble des citoyens. Qu'on ajoute à cela la vulgaire insulte, et que tout ceci soit adressé à quarante pour cent de la population canadienne par l'intermédiaire du service public national le plus important, sous les yeux d'hommes censés intelligents, chargés de la chose publique, voilà qui est singulièrement étonnant!

"Le fait que les émissions du poste d'Ottawa se répercutent à l'étranger donne à cet incident une portée d'autant plus grave. Jugé de l'extérieur, — comme émanant d'un service d'Etat — il n'est certes pas de nature à donner au monde la preuve d'une civilisation très avancée, ou tout au moins une haute idée de notre manière d'entendre l'unité nationale et des procédés de notre réseau d'Etat pour gagner la confiance populaire.

"Il ne nous appartient pas d'établir les responsabilités de cet incident, mais l'on voit difficilement comment l'on pourrait plaider ignorance ou surprise, lorsqu'il s'agit de discours qui ont duré plus d'une heure et qui, vraisemblablement, n'ont pu être irradiés hors la connaissance des personnes préposées au fonctionnement du poste!"

Aucune explication n'ayant été donnée par les gardiens du poste d'Ottawa ou les directeurs de ce service, l'Association croit devoir porter sa plainte à sir Henry Thornton lui-même.

Une protestation du même genre a été adoptée ces jours derniers par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Réponse de sir Henry Thornton

Sir Henry Thornton a répondu en disant qu'il regrettait profondément ce qui s'était produit et que pour éviter la répétition de faits semblables, le radio du C.N.R. n'émettrait plus les discours prononcés par les différentes sociétés.

Une convention d'instituteurs à Régina

Régina — Une convention des instituteurs de la Saskatchewan aura lieu à Régina du 14 au 17 avril.

Au nombre des orateurs au programme on remarque l'hon. Dunning, le sous-ministre de l'éducation, M. A.-H. Ball; M. L.-J. Paton, principal de l'école de Manchester, Angleterre; le professeur Eaton, de l'Université de l'Alberta; Mlle Faithful, directrice d'une école de filles à Cheltenham, Angleterre.

GENEVE — Des représentants des principales entreprises privées de radio d'Europe se sont réunis sous les auspices de la Ligue des Nations et ont décidé d'organiser un syndicat international d'émission avec bureau central à Genève.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 8 AVRIL 1925 NUMERO 44

Le journal catholique ne vit pas seulement de prières, il lui faut du travail payant, des annonces payantes.

LE BIEN PUBLIC,
(Trois-Rivières).

LA LIBERTÉ

La place de tous les Canadiens est toujours au Canada; les plus capables ont une obligation particulière de ne pas nous déserter.

ADELARD DUGRE, S.J.
(La Campagne canadienne)

LA RESURRECTION

Elle est une des bases de notre foi. *"Si le Christ n'est pas ressuscité,* dit saint Paul, *notre prédication est vaine, vaine notre foi. Nous sommes convaincus d'avoir été de faux témoins. Mais le Christ est ressuscité."* Les prophètes avaient d'avance prédit et décrit le Christ souffrant dans les moindres détails de sa Passion: ils avaient également annoncé sa résurrection. Le Christ à son tour a prophétisé devant les apôtres et d'autres Juifs son crucifiement et sa mort avec les circonstances principales, y compris le reniement de Pierre. *"Voici que le Fils de l'homme sera livré aux princes des prêtres et aux scribes, qui le condamneront à mort et le livreront aux Gentils afin qu'ils le traitent avec dérision, le flagellent et le crucifient; et le troisième jour il ressuscitera." "De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits."*

Les choses se sont réalisées suivant la prophétie. Le Christ a été livré par les Juifs et par Pilate à la dérision, à la flagellation, au supplice de la croix. Ces supplices ont eu pour témoins des Juifs très nombreux. Il est réellement mort, car le centurion en fit la constatation officielle et jugea inutile de lui briser les jambes, mais lui perça le côté de sa lance. Les Juifs firent sceller et garder son tombeau par des gens à leur solde, et comme motifs ils alléguaient sa prédiction, *"de peur que ses disciples ne viennent le dérober et ne disent au peuple: Il est ressuscité d'entre les morts".*

Or, ces pauvres disciples n'ont pu dérober son corps puisqu'il était gardé sous scellés par ses ennemis: ils sont d'ailleurs consternés et dispersés; Jésus pour eux n'est plus qu'un cadavre, puisque les disciples fidèles l'embaument avec l'aide des saintes femmes. Or, le troisième jour, le tombeau est trouvé vide, malgré la garde ininterrompue, parce que le Christ est ressuscité. Bien mieux, Jésus apparait nombre de fois aux saintes femmes, aux apôtres, aux disciples. Ceux-ci, incrédules, s'y attendent si peu qu'ils ne veulent pas se rendre: il faut que Notre-Seigneur mange avec eux, dise à Thomas incrédule de mettre la main dans la plaie de son côté.

Les apôtres ne se sont pas trompés; car ils l'ont tous vu dans plus de onze circonstances différentes: ils ont parlé avec lui, en attendant de le voir monter au ciel, sur le Mont des Oliviers. Ils ne nous ont pas trompés, car ils ont tous versé leur sang pour affirmer leur foi et sceller leur témoignage. Les Juifs n'ont pu arguer aucune supercherie et n'ont pu trouver aucune contradiction dans le témoignage concordant des apôtres. La Résurrection est un fait historique que la critique la plus rigoureuse ne peut entamer.

JUSTE PEUT-ETRE EN THEORIE, MAIS DESASTREUX EN PRATIQUE

Les journaux de l'Est nous ont fait connaitre le petit incident survenu, dernièrement, entre M. le Ministre de la colonisation de Québec et le chef de l'Opposition.

Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires de Québec; mais, comme nous ressentirons, par contre-coup, les conséquences de la politique du gouvernement du Québec, nous devons avoir le droit de faire quelques remarques.

M. le Ministre de la colonisation de Québec voudrait garder chez lui tout l'accroissement de la population de sa province. Qui pourrait l'en blâmer? Son désir n'est-il pas légitime?

En théorie, rien de plus juste; en pratique, ce sera un désastre. C'est absolument la position prise, il y a plus de trente ans, par feu J.-P. Tardivel, de son vivant rédacteur de la *Vérité* de Québec. Avec la meilleure foi du monde, nous n'en doutons pas, il s'est opposé à la politique de colonisation préconisée par les évêques de Québec vers 1871. Les évêques demandaient alors que, dans chaque paroisse, les personnes influentes s'intéressassent à diriger vers le Manitoba une couple de familles par année parmi celles qui, pour diverses raisons, étaient menacées de quitter les terres.

Fortifions Québec! disaient M. Tardivel et ceux de son école. En théorie, c'était parfait; le plus pur patriotisme trouvait son compte à pareille position. En pratique, elle a empêché une nouvelle province française de naitre à l'Ouest et les gens de Québec, laissés sans direction efficace, sont allés aux Etats-Unis par centaines de mille, pendant ce temps. N'est-ce pas le cas de dire que parfois le mieux est l'ennemi du bien?

On dit: "Ceux qui partent pour les Etats-Unis reviennent". Le fait que les Etats de la Nouvelle-Angleterre comptent une population française à peu près égale à celle de la province de Québec prouve-t-il cette assertion?

Pourquoi ne pas faire quelques efforts pour driger, à temps, vers les terres à culture plus facile du Manitoba et de l'Ouest canadien ceux qu'on ne peut pas placer dans les bois; et qui partiront pour les Etats-Unis comme leurs devanciers?

M. le Ministre de la colonisation de Québec dit qu'un certain nombre de cultivateurs de l'Ouest n'ont pas réussi. C'est vrai. Les difficultés économiques qui ont fait partir les cultivateurs de Québec à raison de vingt mille par année depuis quelques années ont eu quelque répercussion dans l'Ouest, et un certain nombre n'ont pas réussi. Il serait vraiment étonnant qu'il en fût autrement. Nous ignorons de quelle partie de l'Ouest veut parler M. le Ministre. Pour ce qui regarde le Manitoba, le recensement officiel nous fait passer de trente-et-un mille à quarante-et-un mille dans les derniers dix ans, et la population française du Manitoba est en grande partie rurale. Quelques-uns ont fait faillite, nous ne le nions pas, mais le groupe entier semble avoir gentiment gardé ses positions.

Si M. le Ministre veut bien nous promettre l'appui de la presse de Québec pour rendre public le résultat d'une petite enquête, nous sommes prêts à la faire. Nous croyons pouvoir lui démontrer qu'à côté des quelques-uns qui n'ont pas réussi, un grand nombre ont amassé de jolies fortunes et ont réussi à établir leurs nombreux enfants à la campagne, alors qu'ils étaient des victimes toutes désignées pour l'émigration aux Etats-Unis, s'ils fussent restés à Québec, dans les conditions où ils se trouvaient pour l'établissement de leurs enfants.

Pour nous résumer en deux mots, nous disons qu'en théorie, M. le Ministre a peut-être raison, mais nous craignons qu'en pratique, sa politique soit un désastre pour le groupe français au Canada.

Nous ne désespérons pas de pouvoir tenir seuls ici, et d'émerger un jour au point d'imposer le respect; mais nous croyons que nous ne sommes pas les seuls intéressés au travail qui devrait être fait à temps pour empêcher les familles rurales de Québec de prendre, en si grand nombre, la route des Etats-Unis.

Un travail considérable et des négociations laborieuses avaient fait naitre un organisme qui, aux frais du gouvernement fédéral, devait faire, dans Québec, ce travail de sage prévoyance sur les unités menacées de départ. Le monde officiel de Québec a fait de son mieux, dans le passé, pour empêcher ce travail, et redouble ses efforts pour faire disparaitre l'organisme. Puisqu'il semble devoir en être ainsi, soit, nous sommes trop fiers pour nous livrer à de vaines récriminations. Nous croyons, tout de même, que c'est un malheur pour nous et pour tout ce qu'il y a de français au pays.

PERTINAX.

LA FRANCE APOTRE DANS LES PRAIRIES DE L'OUEST CANADIEN

Un missionnaire artiste: le P. Charles Maillard

(Article de la "Croix", de Paris)

Jamais on ne proclamera assez haut les mérites, le désintéressement et l'ardeur apostolique de nos missionnaires. Nous voudrions présenter aujourd'hui à nos lecteurs la figure extrêmement curieuse d'un religieux français qui s'est fait au Canada la réputation d'un prêtre zélé doublé d'un grand artiste. Nous voulons parler du P. Charles Maillard, curé missionnaire à Gravelbourg (Saskatchewan, Canada). Notre étude plaira d'autant plus au public qu'elle est l'adaptation fidèle d'un article du journal anglais "The Leader", Regina (Saskatchewan). Nous devons cette gracieuse communication à M. l'abbé Willox, de Boulogne-sur-Mer, que nous tenons à remercier très sincèrement.

La paroisse franco-canadienne de Gravelbourg était depuis longtemps renommée comme un des centres de culture les plus prospères de la Saskatchewan. Mais voici qu'en ce moment cette ville se révèle sous d'autres aspects dignes d'être signalés. Elle est devenue le principal centre d'activité religieuse, en même temps que la plus grande des paroisses franco-canadiennes situées entre Winnipeg et la côte Ouest. Son collège Mathieu, qui donne une éducation catholique française et son pensionnat de jeunes filles sont, à l'ouest des Grands Lacs, les seuls établissements de ce genre. (1) Quant aux beaux-arts, ils s'incarnent, en ce centre, dans la personne de M. le curé. Le P. Charles Maillard est, en effet, l'un des plus grands artistes du Canada. Les peintures de son église provoquent une sorte de pèlerinage non interrompu de catholiques et de protestants, venus de toutes parts pour en admirer les beautés. Un décor qui lui soit comparable se trouverait difficilement dans toute notre Confédération. Quoi de surprenant? Il pourrait rivaliser avantageusement avec tout ce qu'il y a plus artistique sous ce rapport, en France et en Belgique.

"On peut se servir de l'art pour instruire. C'est ce qu'a fait le P. Charles Maillard. Aussi aime-t-il à s'attribuer les noms de prêtre et de peintre: prêtre et peintre! Prêtre d'abord, peintre par surcroît, pour rendre son enseignement plus tangible. Sous son habile pinceau, les récits de l'Ancien et du Nouveau Testament empruntent une saisissante réalité. Comment n'être pas ému en voyant si fidèlement représentés la vie et les souffrances de Jésus-Christ, les faits et gestes des apôtres, les tortures des martyrs, en un mot, tous ces faits historiques sur lesquels notre foi chrétienne repose comme sur autant de rocs granitiques?

Ce prêtre robuste aux cheveux grisonnants, au coeur toujours jeune, malgré ses 51 ans, à l'âme d'artiste ne se fait pas faute d'avouer son amour passionné pour ses pinceaux et ses couleurs. De fait, n'est-ce pas grâce à eux qu'il lui est permis de rendre sensible son talent d'expression et de composer ces grandes toiles destinées à donner à son troupeau une idée plus claire, plus saisissante des enseignements divins?

Ceci mis à part, beaucoup de ces paroissiens vous diront que leur pasteur n'est pas moins merveilleusement doué sous d'autres rapports. Il serait encore, d'après eux, orateur éloquent et habile écrivain. Mais lui seul semble ne pas même s'en douter.

L'histoire de la fondation de Gravelbourg est bien connue des pionniers de l'Ouest. Les travaux apostoliques du P. Louis-Pierre Gravel, qui s'y est retiré pour achever sa carrière, en forment toute la trame. Eu égard à l'âge de la ville, le séjour du P. Maillard est relativement récent. Celle-ci, en effet, semblable sous beaucoup de rapports à d'autres cités de la Prairie, offre un cachet d'archaïsme assez original. Bien qu'essentiellement canadienne, on y trouve les manières, les coutumes et la langue de la Vieille-France. A quiconque ne parlerait pas français, il serait impossible de lier conversation avec la plupart de ses habitants.

Le P. Maillard est un fort intéressant causeur. Parler de lui-même est chose qui ne lui arrive guère. En revanche, il vante volontiers les succès et l'aisance de ses paroissiens. Grande est sa satisfaction de montrer à ses visiteurs les vastes et magnifiques appartements dont se compose son presbytère, mais surtout son bureau. Son bureau, où sont rangés de façon méthodique les registres et les comptes de la paroisse; les chambres à coucher aux murailles blanches comme l'albâtre et toujours claires, même par les journées les plus sombres.

Non moins volontiers, avec une joie quasi enfantine et révélatrice des dons multiples de cette riche nature, il vous fera voir ce qu'il appelle "ses trésors", amassés dans le sous-sol. Toute une grande chambre en est remplie. Ce sont des livres anciens, dont quelques-uns vieux de plusieurs siècles; ce sont des manuscrits aux riches enluminures, jaunis par le temps; c'est tout un matériel de mannequins et de costumes destinés à rappeler les différentes époques, les coutumes et les moeurs d'autrefois.

Chez le P. Maillard, le littérateur va de pair avec le collectionneur. Il est ce qu'on appelle un fin lettré, un gourmet d'érudition, un amant passionné des belles-lettres.

De cette première chambre, on passe dans une seconde. Le P. Maillard ne peut être qu'un fervent du kodak. Là, en effet, se trouvent un appareil photographique, un appareil d'agrandissement, une chambre noire, bref, tout un outillage moderne, comme peut souhaiter d'en avoir un amateur de photo.

Ceci nous ramène à la peinture, toute secondaire soit-elle dans la vie sacerdotale du P. Maillard.

Il est né Français, de parents français, dans une petite ville appelée Montreuil-sur-Mer, chef-lieu d'arrondissement du département du Pas-de-Calais (diocèse d'Arras). Son père, qui était imprimeur, éditait un journal régional, dont son fils, ses humanités terminées au collège ecclésiastique de la vieille cité, devint tout naturellement le reporter attitré et parfois même le rédacteur. Cette façon d'employer son temps n'eut pas le don de lui plaire.

"Ecrire était pour moi chose pénible, dit-il en parlant de lui-même. Il me semblait, après chacun de mes articles, que mon rendement était de mince valeur, eu égard à ce qu'il m'avait coûté, et que ma pensée eût été traduite de façon beaucoup plus expressive à l'aide du dessin et de la peinture."

Ainsi s'est révélée sa vocation d'artiste. Pour y répondre, il fit marcher ensemble, à Arras comme à Lille, dans la mesure où la chose lui fut possible, l'étude de la théologie et celle de la peinture. A Lille, il eut la bonne fortune d'avoir pour professeur de Retz, l'un des artistes les plus renommés de France il y a quelque trente ans. En 1896, obéissant à de nobles aspirations vers l'apostolat, approuvées d'ailleurs par l'autorité ecclésiastique, le P. Maillard partit pour le Canada. Après un séjour de quelque durée dans le Manitoba, à Saint-Boniface, base occidentale destinée à fournir des prêtres suppléants dans les paroisses où le besoin s'en faisait sentir, il fut envoyé dans un petit poste appelé Wolseley. Le fardeau était léger pour un homme de pareille envergure. Aussi lui fut-il possible de s'adonner avec ardeur à son art favori. Aux yeux de ses anciens paroissiens, les tableaux dont il a alors doté leur église sont d'une valeur inestimable. Après onze années écoulées au sein d'une existence plutôt tranquille, une lourde charge lui fut imposée: la construction d'une église nouvelle à Gravelbourg. C'était une difficile et pénible entreprise. Les peintres sont d'ordinaire gens fort peu pratiques, les ecclésiastiques le sont un peu plus. Chez le P. Maillard, l'esprit pratique va de pair avec le talent artistique. Il calcule qu'il lui faut 125,000 dollars (2 millions et demi de francs), sans compter les 10,000 dollars (200,000 francs) nécessaires pour faire face aux dépenses ordinaires de la paroisse.

Son appel est entendu.

En tête de la liste de souscription est inscrit le nom du prédécesseur, le P. Gravel. Son obole fit boule de neige. Le P. Maillard, qui avait pris possession de son nouveau poste en octobre 1917, put, neuf mois après, commencer les travaux de construction de cette magnifique église, l'orgueil de la région et du Canada occidental tout entier. Après un an et demi, le gros oeuvre était terminé et la messe put y être célébrée, mais au prix de quels ennuis et de quels labeurs! Il faut, pour le savoir, avoir passé par là.

(A suivre)

(1) Nos lecteurs noteront d'eux-mêmes que le correspondant de la "Croix" fait ici erreur. Ils savent, en effet, que l'Ouest Canadien possède deux autres collèges classiques français et plusieurs autres pensionnats de jeunes filles.

La preuve du sang

Le clergé de France publie, sous le titre de "La preuve du sang", deux volumes grand format de plus de mille pages chacun, son livre d'or pendant la guerre. 45,253 prêtres français, religieux et religieuses ont fait la guerre. Ce nombre se subdivise ainsi: clergé séculier, 23,418; clergé régulier, 9,281; religieuses, 12,554. Sont morts: 3,101 prêtres, 1,517 congréganistes, 335 religieuses. Leurs citations et décorations sont au nombre de quatorze mille.

J'extrais ces renseignements de l'admirable chronique d'une page que le directeur de la "Revue des Deux Mondes" sert à ses lecteurs dans chaque numéro. La préface de ce livre précieux est écrite par Henry Bordeaux: "Voici, dit-il, les infirmiers et les brancardiers qui sont allés chercher sous le feu leurs camarades blessés; voici les combattants, fantassins, artilleurs de tranchées ou commandants de batteries, les aviateurs prêtres; pour ces derniers, presque toujours la petite croix indicatrice de la mort... Et puis les aumôniers, et puis les Soeurs de charité, ceux et celles à qui nous devons d'avoir fait plus douce la fin des nôtres sur le champ de bataille ou à l'ambulance. Un tel livre atteste, non par des mots, mais par des faits, comment ceux à qui de tristes politiciens contestent l'égalité de droits dans leur propre pays ont su revendiquer l'égalité devant le sacrifice."

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Le problème bilingue de l'Ontario à la législature de Toronto

Le débat sur la résolution concernant le problème bilingue, déposée il y a plus d'un mois à la législature par M. Aurélien Bélanger, député de Russell, a commencé vendredi et se poursuit actuellement. Nous en publierons un compte rendu complet dans notre prochain numéro.

La célébration de la fête nationale à Montréal

Montréal. — Par suite de la nouvelle fête légale du 24 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décidé de créer un comité permanent pour la célébration annuelle du patron canadien français. Ce comité, a déclaré l'échevin Léon Trépanier, président général de la société, entreprendra une grande campagne de publicité dans la Nouvelle-Angleterre et jusque dans les états de l'Illinois et du Minnesota, où se trouvent des groupes considérables de Canadiens français, pour amener ces derniers à venir assister à la célébration de notre fête nationale à Montréal. A cette fin, un film qui a été tourné à Montréal l'an dernier sera montré dans ces états américains.

L'échevin Trépanier ajoute que la parade annuelle décrira des scènes de l'histoire canadienne; elle rappellera des phases différentes chaque année.

Livres à lire

Les Noces d'Or

Un acte en prose
par H. Gaillard de Champris.
Editions du "Soleil", Québec

M. H. Gaillard de Champris, le distingué professeur de littérature française de l'Université Laval, a le sens et le goût du théâtre. Il l'a montré naguère en adaptant à la scène avec succès "Monique", de Paul Bourget. Ses qualités dramatiques apparaissent bien de nouveau dans le court acte en prose qu'il vient de publier.

"Les Noces d'Or", c'est le drame intime poignant d'un vieux général, homme d'une lignée militaire illustre dont la vie a été brisée par ce qu'il a cru pendant dix ans être un acte de lâcheté de son fils ainé. Celui-ci, officier de cavalerie, a démissionné pour aller évangéliser les nègres d'Afrique. Le père reconnait et déplore amèrement son erreur lorsqu'on lui annonce la mort héroïque de son enfant, tombé sous les coups de l'ennemi en assurant le salut d'un détachement français.

L'intérêt damatique est habilement ménagé; le dialogue est rapide et prenant.

La Campagne canadienne

Croquis et leçons
par Adélard Dugré, S.J.
75 sous, port en plus, Imprimerie du "Messager", Montréal

Voici un livre dont l'apparition ne risque guère de passer inaperçue chez nous. Le nom de l'auteur et ses qualités indiscutables d'écrivain, le sujet qu'il traite — l'un des plus actuels du moment — jusqu'aux essais de ses devanciers dans le même domaine; tout concourt à piquer la curiosité du lecteur, à retenir l'attention du sociologue et du patriote.

Laissons le P. Dugré nous exposer lui-même comment il a été amené à écrire la "Campagne canadienne":

"Il existe actuellement dans l'Amérique du Nord deux civilisations fort différentes: l'une représentée par cent millions d'Anglo-Saxons, l'autre par trois ou quatre millions de Canadiens d'origine française. Ce qui distingue ces deux groupes inégaux ce n'est pas seulement la langue qu'ils parlent et la foi religieuse de la grande majorité de ceux qui les composent, c'est aussi la diversité dans les manières d'agir, la divergence de vues dans la façon d'envisager la vie, ses jouissances et ses devoirs... Or, voici que le Canadien français, pris d'admiration pour l'esprit américain, croit se hausser en se défaisant peu à peu de ce qui le caractérise. Les campagnes elles-mêmes ne sont plus un refuge assuré pour nos vieilles coutumes... La réaction est-elle possible? Elle est du moins désirable... Mais comment réagir?" — L'heure des discours éloquents et stériles semble passée; trop souvent, "vanter les avantages de la campagne parait une plaisanterie... Le meilleur argument en faveur de la campagne et des traditions anciennes, c'est la campagne elle-même. C'est pourquoi nous avons voulu la montrer sous quelques-uns de ses aspects, avec ses vertus, ses travaux, ses plaisirs. Nous avons voulu faire soupçonner aux agriculteurs que leur sort, malgré ses âpretés, fait envie à bien des gens de ville; nous avons voulu faire comprendre aux Canadiens que le plus court chemin pour arriver au bonheur, c'est de rester Canadiens."

* * *

L'auteur va s'acquitter très heureusement de sa tâche en nous faisant le récit tout simple du voyage à la maison paternelle, dans la paroisse de la Pointe-du-Lac, de François Barré, devenu aux Etats-Unis le "Doctor Frank Barry". Le milieu familial, délaissé depuis vingt ans, réagit sans délai sur l'expatrié qui se sent redevenir l'âme canadienne comme au temps de sa jeunesse.

Il a naturellement épousé une Américaine, qui l'accompagne avec leurs deux enfants. Madame, on le devine, est tout à fait insensible aux charmes de la campagne canadienne. Elle se sent dépaysée, mal à l'aise, parmi ce monde qui n'est pas le sien et ne lui inspire aucune sympathie. Le contraste est curieux entre cette étrangère et l'élément féminin — mère, filles et brues — de la famille Barré.

Ici, le lecteur qui se permet un tant soit peu d'exercer son sens critique ne peut se défendre de noter le caractère tout conventionnel des personnages et des situations. Ce docteur canadien, un peu faible sans doute, mais d'une si belle nature par ailleurs, intelligent, sérieux, qui au bout de vingt ans découvre soudain qu'il s'est mal marié; cette Américaine égoïste, froide, mondaine, avide de grandeurs, dénuée de tout esprit de famille et, à vrai dire, de l'ombre même d'une qualité; cette jeune fille, enfant bien-aimée du papa, en qui se trouvent réunies toutes les perfections; ce garçon, vrai portrait de la mère, qui est un bon à rien de première classe... La Providence n'a pas coutume de distribuer ses dons d'une manière aussi partiale.

Oh! nous n'en ferons pas un crime à l'auteur. Nous ne l'aurions même pas relevé si ce ménage Barry ne nous en rappelait un autre calqué sur le même patron. Il est impossible de lire "La Campagne canadienne" sans songer aussitôt à "L'Appel de la Race". François Barré et Jules de Lantagnac ne sont pas seulement de la même génération et presque du même âge, ils sont de la même famille spirituelle, ils ont suivi la même voie et se sont engagés dans la même impasse. Le premier, ses études terminées, a pris le chemin des Etats, tandis que l'autre allait s'établir à Ottawa; mais sous des latitudes différentes, ils ont eu à traverser la même crise intime et conjugale.

Cependant le docteur, évoluant dans un cadre plus modeste que l'avocat, n'aura pas à prendre des déterminations aussi graves qui risqueraient de lui aliéner la sympathie du public. Pour dire toute notre pensée, son attitude semble plus sage et plus psychologiquement vraie que celle de son ainé. Plutôt que de s'exposer au divorce dont le menace son Américaine, il renoncera à la position qui lui est offerte aux Trois-Rivières et retournera à Duluth avec les siens. Cette solution n'est pas précisément du goût du père qui estime que "quand une femme est mariée, elle doit suivre son mari" et raconte à ce propos comment il mit à la raison un grand Ecossais de "foreman", du temps qu'il allait dans les chantiers.

— Oui, un "foreman", dit Marie (la mère), ce n'est pas une femme. On n'agit pas comme cela avec sa femme. Je l'ai déjà dit à François, moi: quand on est marié, on le reste et on prend les moyens de rester ensemble. Il a bien fait de ne pas signer son engagement.

* * *

Quand un auteur met en scène des personnages qu'il fait agir et parler sous nos yeux, il est convenu que cela s'appelle un roman. Cependant il est clair que le Père Dugré n'a pas visé à faire oeuvre véritable de romancier, comme l'indiquent le titre et le sous-titre qu'il a choisis. Quoi que l'on pense, d'ailleurs, de la fabulation de la "Campagne canadienne", les croquis et les leçons contenues dans le livre gardent toute leur saveur et leur actualité. Jamais peut-être encore on n'avait peint la vie rurale de la province de Québec sous des couleurs à la fois si vraies et si attrayantes. Ces habitants tiennent un langage si naturel qu'on croit les voir et les entendre parler.

On remarque la même simplicité de bon goût dans tout le cours du récit. L'auteur décrit les choses comme il les a vécues, sans recherche de mots savants et de tournures de phrases compliquées. Il veut atteindre le peuple et lui parle sa langue. On serait peut-être en droit de lui reprocher un certain laisser-aller. Sa plume, qu'il laisse trotter la bride sur le cou, trébuche parfois et se permet quelques expressions triviales. Mais ce sont là des taches légères dans un petit livre qui restera et fera beaucoup de bien.

LE CRITIQUE.

La France nous connait

(L'Evénement (Québec))

Le hasard a voulu, en 1902, qu'un Recteur de l'Université Laval fût décoré par le gouvernement Combes, le plus mal disposé qui soit passé en France, avant la guerre, au point de vue catholique. Aujourd'hui, le hasard veut encore que ce soit le gouvernement Herriot, si mal inspiré à certain point de vue, qui envoie le ruban rouge au distingué successeur de Mgr Mathieu, en même temps qu'à une douzaine d'hommes d'Etat ou de professeurs canadiens-français. L'acceptation de ces décorations n'oblige pas nos compatriotes à modifier leur opinion sur les agissements du gouvernement français en Alsace. Cette distinction est facile à comprendre et il serait puéril d'en parler si certaine campagne sourde ne tendait pas à créer toujours l'équivoque et le préjugé parmi nos gens.

Nos sentiments de catholiques sont parfois blessés par certains actes douteux ou notoirement mauvais des gouvernants de la France, mais l'ancienne mère-patrie n'en reste pas moins chère à nos coeurs, pour sa noblesse, pour son altruisme, pour ses malheurs, pour sa gloire, et pour la fécondité des oeuvres intellectuelles et apostoliques du pays qui fournit au monde et à l'Eglise le plus grand nombre de sujets distingués. Nous félicitons donc cordialement les personnalités canadiennes-françaises qui ont été décorées par la France et nous sommes reconnaissants aux représentants de la nation française de n'oublier pas une nationalité de la même langue et du même sang qui grandit sur les bords du Saint-Laurent.

CONTRE L'EXODE VERS L'OUEST

Le gouvernement et l'opposition, dans Québec, sont d'accord sur ce point

Québec — L'Assemblée législative, en discutant le budget de la colonisation, s'est occupée de l'exode des Canadiens français de la province de Québec vers l'Ouest et il s'est prononcé des paroles sévères à l'adresse des missionnaires colonisateurs.

M. Sauvé, chef de l'opposition, a reproché au gouvernement de n'avoir rien fait encore pour seconder les efforts de l'agent de rapatriement qui est aux Etats-Unis. Il croit que l'on devrait faire quelque chose en vue de lancer une campagne de propagande efficace chez ceux des Canadiens français qui se sont expatriés. On pourrait ainsi réagir contre cet exode vers l'Ouest qui se manifeste trop facilement depuis quelques années. Les départs des nôtres vers l'Ouest, prétend le chef de l'opposition, résultent d'une campagne de propagande à laquelle nous devrions nous opposer.

L'hon. M. Perrault dit tout ce que le gouvernement a fait pour la colonisation. Il énumère également ce que l'on a fait pour le raptriement. M. Arthur Lemont, dit-il, avait été nommé par le gouvernement provincial et il est parti. Pourquoi? nous n'en savons rien. Cependant nous lui avons aidé. D'ailleurs, d'après l'expérience des agents de rapatriement, il est bien difficile de ramener nos gens des Etats-Unis. Les nôtres ont quitté la terre, un jour, pour s'en aller aux Etats-Unis. Naturellement, ils ne sont pas pressés de revenir sur la terre. Il faudrait plutôt les inviter à venir dans les centres industriels.

L'exode vers l'Ouest

Quant à l'émigration des nôtres dans l'Ouest, l'hon. M. Perrault déclare que c'est une mauvaise chose, en effet, et il est de l'opinion du chef de l'opposition. Il a fait savoir, dit-il, à ceux qui font de cette propagande et, en particulier à l'abbé Ouellette que le gouvernement provincial était opposé à ce mouvement. Nos gens doivent rester ici où ils sont mieux, du reste, que dans l'Ouest. Nous faisons dans ce sens tout ce que nous pouvons. Ceux des nôtres qui vont dans l'Ouest sont perdus pour nous autant que ceux qui s'en vont aux Etats-Unis. On a fait à ce sujet un arrangement de façon à ce que les apôtres de la colonisation dans l'Ouest dirigent leur propagande auprès de ceux des nôtres qui sont fermement décidés de nous quitter pour s'en aller aux Etats-Unis.

M. Sauvé, en réplique, est heureux d'entendre le ministre de la colonisation condamner le mouvement d'émigration des nôtres dans l'Ouest.

M. Sauvé ne croit pas que le bureau d'émigration de Montréal ait beaucoup d'influence. Il est informé que des Français et des Belges qui étaient en route pour le Canada, avec l'intention de s'établir dans la province de Québec, étaient détournés de ces intentions sur le bateau même et s'en allaient plutôt dans l'Ouest.

Question de taxes

Un peu plus tard, un violent débat s'éleva entre M. Sauvé et l'hon. M. Caron au sujet d'un rapport de l'abbé Ouellette paru dans la "Presse" et dans lequel ce dernier, énumérant les causes de la crise agricole, citait, entre autres, les taxes provinciales.

"Citez-moi une seule taxe provinciale, cria M. Caron à M. Sauvé qui lisait le rapport. D'ailleurs je vous ai posé cette question maintes fois et vous n'avez jamais été capable de répondre."

M. Sauvé voulut établir que les obligations qui pesaient sur les municipalités par suite des règlements et des lois du gouvernement provincial pesaient en définitive sur les épaules des cultivateurs, ce que ne voulut pas admettre l'hon. M. Caron qui répondit à M. Sauvé par un nouveau discours où il rappela surtout que la crise qui affectait les cultivateurs était due à des causes universelles et dont le gouvernement provincial n'était en aucune façon responsable.

* * *

Une mise au point de M. l'abbé Ouellette

M. l'abbé J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs, service du gouvernement fédéral canadien, nous prie de publier, à l'occasion de toutes récentes déclarations faites sur la colonisation, la mise au point suivante:

"Dans un débat du parlement de Québec dont un compte rendu a paru dans les journaux de mardi, le 31 mars 1925, M. Sauvé, chef de l'opposition, m'a fait dire à Sherbrooke des choses que je n'ai pas dites. Je n'étais pas à la Semaine Sociale de Sherbrooke et je n'y ai pris aucune part, directe ou indirecte.

"M. Sauvé a été induit en erreur par un rapport de journal qui s'est mépris sur l'auteur véritable des opinions émises qu'on a citées en Chambre, à propos de taxes provinciales.

"Je profite de l'occasion pour remercier M. Caron qui a compris que le Conseil de l'instruction publique fait oeuvre nationale et religieuse en permettant au bureau des missionnaires colonisateurs de tenter un essai d'éducation et d'instruction agricoles dans les écoles rurales de la province de Québec.

"Je crois aussi de mon devoir de déclarer officiellement que le bureau des missionnaires colonisateurs représente tout le Canada et que, depuis sa formation, c'est-à-dire depuis bientôt trois ans, la très grande partie de son travail a consisté à préparer l'organisation de la province de Québec afin de garder nos gens sur le sol et de les empêcher de partir pour les Etats-Unis."

DES COLONS QUI NOUS ARRIVENT

Le premier gros contingent amené en vertu du nouveau plan anglo-canadien

Un contingent de 300 nouveaux colons de l'Ouest est arrivé à Winnipeg mercredi matin. C'est le premier groupe important des 3,000 qui doivent arriver au Canada d'ici trois ans, en vertu d'un plan impérial de colonisation. La plus grande partie étaient des sujets britanniques qui vont s'établir dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Ces colons ont été spécialement choisis par des officiers du département d'immigration du Canada en Grande-Bretagne et en Irlande. Tous les hommes possèdent une bonne expérience dans l'industrie agricole et ils ont été choisis, avec leurs femmes et leurs enfants, comme étant susceptibles de devenir au Canada des colons de valeur.

Aide financière

Une aide financière jusqu'à concurrence de 300 livres sterling est accordée à chaque famille à titre de prêt par le gouvernement britannique, pour permettre à ces émigrants de s'établir sur des terres, d'acheter leur matériel et leurs animaux et les articles nécessaires à leur subsistance jusqu'à ce que leur ferme soit en état de produire.

Les gouvernements anglais et canadien s'occupent aussi conjointement de leur transport, en prêtant pour celui des adultes et en payant celui des enfants. De plus chaque famille doit posséder un petit capital qui lui servira à défrayer les premières dépenses, une fois qu'elle sera établie.

Conditions à remplir

Les nouvelles familles vont être immédiatement placées dans des maisons de ferme qui ont été préparées à cette fin, mais aucune ferme ne sera vendue à ces nouveaux colons tant que les adultes n'auront pas travaillé avec leurs voisins, fermiers d'expérience, et n'auront pas fait preuve de leur aptitude à s'adapter aux méthodes de culture du Canada. Les fermes leur seront vendues à terme, les paiements devant s'étendre sur une période de 25 ans. Tout argent avancé, moins le coût du transport des enfants qui est abandonné par les gouvernements, devra être remboursé.

Cette disposition a été prise l'année dernière par l'hon. M. J.-A. Robb, ministre de l'immigration et de la colonisation, avec le gouvernement britannique. Elle prévoit l'entrée au pays de trois mille familles britanniques possédant une bonne expérience agricole dans l'espace de trois ans.

Ces colons seront sous la direction du service de colonisation et les succès qu'ils pourront remporter constitueront une démonstration pratique de ce que peuvent faire au Canada des sujets britanniques possédant des connaissances agricoles.

La Session Provinciale

C'EST LA FIN

On espère que la prorogation aura lieu mercredi ou jeudi

Le major Taylor a déclaré à la Chambre que Portage la Prairie était menacé d'une inondation semblable à celle d'il y a deux ans et en a rejeté la responsabilité sur le Canadien-Pacifique. M. Bracken a dit que le gouvernement ferait tout en son possible pour remédier à la situation.

Le vote du président

Le bill pour l'inclusion du village de Brooklands dans les limites de la ville, en deuxième lecture, a obtenu 18 voix contre 18. L'hon. M. Talbot a déclaré que, suivant l'usage, il ne prendrait pas la responsabilité de rejeter le bill et il a voté en faveur du bill pour qu'il pût être envoyé au comité.

La loi des liqueurs

Le bill amendant la loi de contrôle des liqueurs, en stipulant qu'une somme jusqu'à concurrence de $50,000 sera prélevée sur les profits de la commission des liqueurs afin de couvrir les frais de l'observance de la loi, a subi plusieurs assauts de la part des conservateurs, au cours de la semaine. Ceux-ci ont proposé d'autres amendements qui ont tous été rejetés. Le bill a été finalement accepté.

Un centenaire à la Chambre

A la séance de l'après-midi, jeudi, nos députés ont reçu la visite du plus vieux citoyen du Manitoba, F.-W. Stevenson, de Hillview, âgé de 101 ans, dont il a passé 42 dans la province M. Bracken a proposé que l'on suspende la séance pour recevoir le distingué visiteur. M. Stevenson a remercié de l'honneur qui lui était fait et a souhaité que chaque député vive aussi vieux et aussi heureux que lui. Il était accompagné de son fils et de l'hon. T.-C. Norris, dont il avait été naguère le parrain politique.

C'est la première fois que pareil événement se produisait à la Chambre et les députés de tous les groupes se sont fait un plaisir de présenter leurs hommages au vénérable visiteur.

Tout le travail contentieux de la législature se trouvant expédié, on espère que la prorogation pourra avoir lieu aujourd'hui ou demain.

Le bill des municipalités suburbaines

Cependant le bill des municipalités suburbaines ne semble pas devoir passer sans une vive discussion. Lundi soir, MM. C.-A. Tanner et Joseph Bernier ont proposé simplement qu'il soit retiré. Le premier a déclaré qu'il eût été préférable que le gouvernement ne présente pas de bill à cette session et prenne le temps d'étudier plus à fond la question. Le député de Saint-Boniface est d'avis que le bill n'améliorera pas la situation des municipalités surburbaines, que celles-ci ne sortiront de leurs difficultés financières qu'avec une population accrue, de nouveaux capitaux et de nouvelles industries.

La loi des liqueurs de la Saskatchewan entrera en vigueur le 15 avril

Régina — Le gouvernement a passé un ordre en conseil pour l'émission d'une proclamation qui mettra la loi des liqueurs de la Saskatchewan en vigueur à partir du 15 avril.

Le Dr W.-W. Amos, président de la Commission des liqueurs, a dit que les onze magasins de liqueurs des cités seraient ouverts le 15 avril ou à une date aussi rapprochée que possible de ce jour.

Lorsque la nouvelle loi entrera en vigueur, l'ancienne loi de tempérance sera automatiquement rappelée. Sous le nouveau système, la commission aura la liste complète des achats de chaque individu dans toute la province.

Mort d'une pionnière de cent ans

Indian Head, Sask. — Mme Elisabeth-B. Leader, l'une des pionnières les plus anciennes du district d'Indian Head, est morte à l'âge de 100 ans. Elle était venue de Kingston, Ont., il y a 36 ans. Mme Leader était née en Angleterre; elle était une petite-fille de lord et lady Farrar, devenus plus tard le duc et la duchesse de Norfolk.

Ford se lance dans l'industrie textile

M. Henry Ford vient de commander cinq millions de verges de coutils et satins pour livraison en mars, avril, mai et juin.

D'autre part, on annonce que le célèbre industriel va exécuter le plan dont il avait été question il y a quelques mois et qui consiste à entreprendre la culture intensive du lin en vue de substituer les tissus de lin aux cotonnades. Des terrains importants ont été achetés dans ce but dans la région d'Owosso et l'on installe les machines nécessaires pour le tissage dans les usines de Détroit. En période normale, les usines Ford emploient 80,000 verges carrées de tissus de coton chaque jour. Déjà, l'an passé, M. Ford avait consacré 800 hectares de sa ferme de Dearborn à la culture du lin.

IMMIGRATION ET COLONISATION

Notes, renseignements, suggestions, rapatriement

La question du rapatriement des nôtres des Etats-Unis n'est pas d'hier, elle est vieille de 50 ans environ. On pourrait avec raison fêter les noces d'or du "Rapatriement" en 1925, à l'occasion de la nomination par le gouvernement fédéral du Canada de trois nouveaux agents dans la personne de MM. G.-J. Charette, à Fall River, chambre 202, Edifice Globe; L.-A. Delorme, à Woonsocket, R. I., 75, Main St., et J.-B. Riordon, Portland Maine, chambre 204, Clapp Memorial Bldg.

Depuis nombre d'années, MM. Laurier, à Manchester, 43, Manchester St., et J.-E. Laforce, agent général des ressources naturelles des chemins de fer nationaux du Canada, ont été les seuls agents canadiens-français de rapatriement. Aussi leur tâche était devenue trop ardue pour deux seulement. En vue de promouvoir encore plus le rapatriement des nôtres et sur la suggestion répétée d'année en année, depuis dix ans, d'avoir au moins trois autres représentants du gouvernement canadien dans la Nouvelle-Angleterre avec bureaux à des endroits bien choisis, la nomination de ces trois messieurs à ces postes de confiance et de grande responsabilité nationale est venue réjouir nos coeurs de patriotes, de colonisateurs, de Canadiens français catholiques, ayant en vue la plus grande patrie canadienne par les Canadiens et partant, par les catholiques de langue française. Or il n'y a pas, à notre humble avis, d'autre but, d'autre fin, d'autre idéal en fait de rapatriement des nôtres au Canada, que de conserver ce même pays du Canada à l'allégeance britannique, de le développer à tous les points de vue dans le sens de ses destinées futures; et cela ne se pourra faire que par la colonisation à domicile d'abord, c'est-à-dire en gardant les Canadiens au Canada et en ramenant autant que possible de ceux qui, depuis quelques années, ont traversé la ligne 45me.

Les raisons pour cela sont claires et évidentes. Le Franco-Américain est aussi bien et même plus chez lui au Canada que dans la Nouvelle-Angleterre. Il connaît les lois du pays natal, la forme de gouvernement, il a la mentalité du pays d'origine. Latin il est né, latin il est resté, à quelques exceptions près; latin il veut demeurer jusqu'au bout et toujours. C'est son droit, son privilège, son avantage même, et nul ne doit lui en vouloir ou chercher en aucune manière à changer sa mentalité de français et de catholique; ce serait peine perdue et acte de haute trahison nationale, surtout si la chose était faite par des gens habitant le Canada.

Il n'y a pas de meilleur sujet et de plus apte à coloniser le Canada que le Franco-Américain; nous ne pouvons trouver de meilleurs éléments d'immigration que l'élément canadien-français habitant les Etats-Unis. Nous en avons d'ailleurs trop de preuves depuis 50 ans pour qu'il soit nécessaire de le démontrer.

Si donc le rapatriement est chose si importante pour le Canada, il est aussi de suprême importance que ceux qui en sont chargés, ceux sur qui repose la responsabilité soient bien qualifiés, compétents, désireux de procurer à leur pays les colons les plus désirables à tous points de vue. C'est une oeuvre et une tâche en même temps: oeuvre de longue haleine, oeuvre patriotique avant tout, nationale, religieuse; mais aussi une tâche ardue, ingrate, repoussante même en certaines circonstances de temps, de lieux et de personnes...

C'est pourquoi les nouveaux agents assignés à cette position délicate, difficile même, sont des hommes d'un patriotisme éclairé, d'une expérience mûrie par les années d'un zèle reconnu par tous ceux qui les ont vus à l'oeuvre. Il nous fait plaisir de leur souhaiter la bienvenue au milieu de nous et de leurs compatriotes des Etats-Unis. Notre courage se trouve renforci d'autant; nos espérances augmentent en raison directe de leur bonne volonté, de leur désir de servir la cause par tous les moyens à leur portée.

La redistribution dans l'Alberta

Edmonton — La redistribution des districts électoraux de la province a été définitivement décidée par la législature. On ignore si le nombre des sièges sera augmenté ou diminué. Un comité spécial sera nommé à cette session pour étudier toute la question et faire rapport plus tard. Il aura aussi à s'occuper de l'indemnité des députés.

Le jeune Peter Veregin va venir au Canada

Nelson, C.-A. — Peter Veregin jeune, chef élu des Doukhobors, a câblé de Russie qu'il venait au Canada. Il est attendu dans trois semaines environ. C'est la première fois que l'on a des nouvelles du jeune Peter Veregin depuis la mort de son père, le roi des Doukhobors, survenue le 29 octobre dernier.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 18

58.—CHARADE

Mon un, dans toute loterie,
Forme le plus puissant attrait;
Il consiste, sans raillerie,
Quelquefois en un beau portrait.

Mon deux, synonyme d'usage,
Est un mot court, fort ancien;
Quand on s'absente ou qu'on voyage,
On le suit, on s'en trouve bien.

Mon tout est plante symbolique
Eclose au pays africain,
Près du Nil et du sphinx antique,
Sous le ciel bleu, toujours serein.

59.—MOTS CARRES SYLLABIQUES

```
 X X      X X X     X X
X X X      X X     X X X
 X X      X X X    X X X
```

C'est un tumulte, une bataille;
Chacun se sent pourtant de taille
A se défendre, mais quel bruit!

Troupe séjournant dans la ville,
Faisant maint exercice utile;
Course de jour, marche de nuit.

C'est entendre, dans la campagne
Passer l'écho de la montagne,
Un chant qui monte et qui s'enfuit.

60.—HISTOIRE A COMPOSER EN PROSE

Composer une histoire quelconque, en prose, dans laquelle il faudra intercaler les mots suivants et cela dans l'ordre donné:

Saint — Compatriote — Paysans — Essaim
Auditeurs — Lèvres — Miel — Fleurs

L'histoire, pour le sujet de laquelle toute latitude est laissée, devra être aussi claire que possible, sans laisser sentir l'effort pour loger les huit mots ci-dessus. Le texte ne devra pas dépasser quinze lignes.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 22 avril. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 20 avril.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 17 parue dans notre numéro du 1er avril.

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 16

52.—MOTS EN CROIX (BROUILLES)

```
    P
    O
    I
N A S S E
    S
    O
    N
```

53.—DEVINETTE-METAGRAMME

Robe — Rose — Rome — Rôle — Roue

54.—COMPOSITION

Quelques-unes des phrases envoyées:

O le Père, (Gabillon)
Je le crains!
Cependant
Il saura
Qu'à Saint-Pierre
Des devins
En tout temps
Il y a!

Irène Catellier, Saint-Pierre, Man.

A Paul j'ai donné des billes pour qu'il puisse jouer avec son ami Jean, qui lui aussi en a. Jean Lambert, Saint Pierre, Man.

Les contes de la "Liberté"

"JE LES TUERAI TOUS..."

Pauvre Mme Marion! depuis dix semaines, elle n'a plus de bonne! Quarante-deux petits déjeuners qu'elle a dû organiser, autant de déjeuners, autant de diners, car, entre nous, à quoi servent les femmes de ménage? Il faut tout leur montrer, leur mâcher leur besogne, heure par heure, et puis voir si tout est bien, ou plutôt constater que tout a été bâclé en dépit du bon sens. Vraiment, ne vaut-il pas mieux tout faire soi-même?

Ce n'est pas au moins que Mme Marion ait horreur de mettre la main à la pâte! Tout au contraire. Elle aime confectionner certains plats de famille dont elle a hérité la recette de tante Yolande; elle a même inventé des entremets. Seulement, le ciel a accordé à Mme Marion six rejetons, tous les six du sexe masculin, et qui ont douze, dix, sept, six et quatre ans, tous joufflus à souhait et peinturlurés des plus vives couleurs. Et Mme Marion ne laisse à personne le soin de tenir propre et de faire tenir sage cette florissante marmaille. Il lui faut donc une cuisinière et une cuisinière qui veuille bien l'aider à faire les lits, la demi-douzaine de lits, sans sans compter le lit conjugal. Et je vous assure que ce n'est pas facile à trouver par le temps qui court, une cuisinière qui condescende à expédier un peu de ménage.

— Une cuisinière digne de ce nom ne quitte pas ses casseroles.

Pauvre Mme Marion, elle a encore dans les oreilles le sifflement qui accompagna ce mot d'un cordon bleu offensé.

Mais qu'importent les rebuffades à une malheureuse qui n'a pas de bonne et en cherche une! Cependant, Mme Marion ne veut pas d'un souillon. Il lui faut une personne d'un certain âge, qui sache en imposer à toute cette jeunesse. Cela circonscrit singulièrement ses recherches. Dans les bureaux de placement, on ne lui présente que l'élite des disponibles. Quelle élite!

Ce fut d'abord Eudoxie, grande, sèche, en grand deuil tapageur. Elle sortait de chez feu Mme la marquise de F..., qui avait été pour elle, dix ans, une soeur, une amie, et qui lui avait laissé cinq cents francs et un trousseau complet. Il ne lui déplaisait pas de servir dans un ménage. Cela égayerait un peu sa si légitime tristesse. La conversation avait l'air de très bien tourner. Mme Marion se félicitait déjà d'avoir près d'elle une servante aussi distinguée, dont les propos châtiés auraient la meilleure influence sur les reparties de ses fils (on sait que les enfants prennent volontiers le *la* à l'office), quand, tout à coup, un bruit singulier parvint aux oreilles attentives d'Eudoxie:

— Tais-toi ou je te giffle.

— Non, je ne me tairai pas!

— V'lan.

— Gilbert, Raoul m'a donné une calotte!... etc.

— Bien entendu, minauda la servante en crêpe. Madame n'a pas d'enfants?

— Mais si, ma fille, j'ai des enfants.

— Ah! alors, je regrette, mais je suis comme feu Mme la marquise; j'ai horreur de ces petits êtres...

Sur cette parole, elle se leva, une grimace aux lèvres, fit la révérence et disparut.

* * *

Mme Marion ne regretta pas cette pécore, d'autant plus qu'elle avait un autre sujet en vue, une veuve mais qui ne portait plus le noir, une veuve consolée, de belle mine même, et qui devait aimer non seulement la cuisine, mais sa cuisine. C'était une Tourangelle, avec un beau sourire engageant. Elle plairait certainement aux enfants. Les enfants, au courant, étaient tous curieux de la voir, d'autant plus qu'elle s'appelait Colombe.

Le petit Victor (sept, ans) avait dit:

— Alors, elle couchera dans une cage.

Et le mot avait amusé les grands et fort intrigué les petits.

Sous des prétextes variés, ils vinrent les uns après les autres dans la salle à manger où avait lieu l'entretien entre Colombe et leur mère. Et à chaque apparition, Colombe souriait, ce qui était bon signe.

A la sixième entrée, la nouvelle bonne était tout à fait épanouie.

Se tournant vers Mme Marion, elle s'écria:

— Ah! tant mieux! Madame tient une pension!

— Mais non, Madame.

— Ah! ce sont les petits amis de votre fils.

— De mon fils? Mais ils sont tous à moi, Dieu merci!

— Tous?

— Sans doute. Je n'en ai que six.

— Que six! Madame veut rire. Madame comprendra que c'est tout autre chose! Une pension, on s'y fait, et puis, il y a les petits bénéfices. Mais les enfants des patrons! Ah! non... Eh bien! je l'ai échappé belle. Aussi, est-ce que je m'attendais à trouver tant d'enfants? On dit qu'on n'en a plus en France. En voilà une blague!... Encore, si Madame n'en avait que deux, on aurait pu s'entendre, mais six, six! C'est trop, beaucoup trop!

— C'est bien, ma fille, c'est bien; je ne vous retiens plus.

Quand Colombe se fut envolée vers un autre nid, Mme Marion rassembla sa couvée et lui infligea une sévère réprimande. Il y eut même quelques taloches. Il est bien permis d'avoir ses nerfs quand on vient d'échouer au port!

— Allez, et une autre fois, n'est-ce pas, ne vous montrez que lorsque je vous appellerai.

* * *

Ils n'eurent pas à le faire. L'entrevue suivante de leur mère et d'une petite Bretonne eut lieu au bureau de placement même.

Cette fois, c'était une perle, tout simplement: trente-cinq ans, plutôt laide — mais c'est une garantie, — petite, mais alerte, parlant anglais, sachant coudre, raccommoder, habituée à servir à table, tout, enfin tout, elle savait tout. Avec cela, enchantée d'être placée à Versailles, où elle avait justement une cousine et une payse.

Mme Marion était rose de plaisir. Comme M. Marion allait être heureux, ce soir, en rentrant de Paris, et que la nouvelle bonne lui ouvrirait, car, c'était entendu, elle partait avec Madame, de peur de se perdre.

Sur le seuil du bureau, sans penser à mal, Florence — c'était son nom — demanda:

— Madame n'a pas d'enfants?

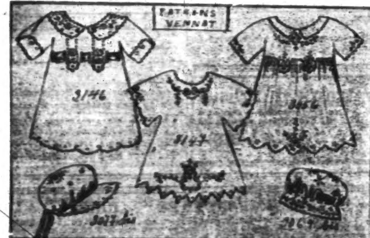
Patatras! Tout était à recommencer. La pauvre Mme Marion allait encore rentrer seule. Elle subirait la mauvaise humeur de son mari et les sourires ironiques de Léon, d'Arthur, de Raoul, de Victor, de Gilbert, de Clovis. Mme Marion vit rouge. Ses mains tremblèrent, appuyées sur le bras de Florence.

— Ma fille, j'en ai six. Six, entendez-vous bien? Mais ne vous inquiétez pas, *je les tuerai tous demain matin!*

— Oh! s'écria la nouvelle bonne, que Madame ne fasse pas cela pour moi... Je les aime tant!

Jacques des GACHONS.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



TROIS JOLIES ROBES POUR ENFANTS, ET CHAPEAUX DE FANTAISIE

Patrons au carbone, chacune des robes, 25 sous; chapeaux, 20 sous.
Patrons perforés: robes, 40 sous; chapeaux, 30 sous.
Sur nansouk, 18 pouces de long, blanc, rose ou bleu, $1.25. Sur joli voile suisse, qualité supérieure: $1.50, en 18 pcs. Mêmes modèles, en 24 pcs, $1.75.
Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15 sous.
Coton à broder M.F.A. nécessaire pour chaque robe, 6 écheveaux, blanc ou couleur, soit 24 ou 36 sous. Pour les chapeaux, 15 sous.
Chapeaux tout étampés sur coton fin, toile ou piqué, 45 sous.
Demandez notre catalogue de broderie envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 15 sous.
Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 25 sous.
On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, Winnipeg.

Page Féminine

Le Vendredi Saint

Le Vendredi Saint est le jour le plus douloureux, mais aussi le plus précieux, le plus cher aux esprits chrétiens.

Entre tous il impressionne.

Non pas seulement par le tragique, la beauté, la terrifiante grandeur de ce qu'il évoque et fait retentir, ni par la tristesse de ses cérémonies, les précipices de son silence, la sombre couleur de ses tentures, de ses ornements, ni même, enfin, par ce terrible et livide blanc de linceul qu'il drape en travers de la croix et qui est alors comme l'inerte drapeau du sépulcre... Mais il émeut par les souvenirs... et les souvenirs "d'enfance" qu'en notre mémoire, affaiblie ou troublée, il suscite à coup sûr. La Passion ramène à la Nativité. Le Vendredi Saint n'est que le lendemain, l'achèvement, l'aboutissement de Noël. Le suaire a les plis du lange et le tombeau n'intercepte jamais la crèche. Dans les deux, c'est le même Sauveur que l'on voit couché, les bras également ouverts, les bras... en croix, sur le bois ou la paille. Au milieu de la haie d'épines qui couronne le front du Crucifié, entre les fleurons sanglants, j'aperçois toujours l'étoile des Mages, le diamant de Bethléem, la clarté d'eau pure, l'étoile du départ qui revient, fidèle, se poser à l'Arrivée.

Ainsi, le Vendredi Saint perd-il, laisse-t-il glisser exprès un peu de la majestueuse frayeur qu'il inspire et avec laquelle la plupart des faibles hommes ne seraient pas de force à se mesurer. Mais c'est pourtant un jour redoutable et qui projette une grande ombre. Aux yeux des plus détachés, il ne passe pas inaperçu. Nul ne s'en désintéresse, et tel qui croit l'éluder y est pris. Tout nous admoneste et nous sermonne. Nos morts, pleurés et à demi oubliés, sont réensevelis; nous réentendons leur cri, nous les redescendons de l'invisible croix, haute ou basse, lourde ou facile, à laquelle ils avaient été attachés de leur vivant, qu'ils portèrent d'une épaule tantôt aimable et tantôt excédée.

* * *

La croix, d'ailleurs, occupe et absorbe le Vendredi Saint; elle en est la clé, le signe et l'écusson. Ce jour-là, elle domine, s'érige au-dessus de tout. Elle est l'arbre essentiel et le monument principal, le grand mât, le gigantesque poteau indicateur planté au carrefour de nos forêts. Elle montre le chemin et elle écarte les bras, si largement qu'elle semble prête à les refermer sur ceux qui s'y jetteront.

Il en est bien peu à qui elle ne parle pas, ne dise rien. Tout le monde a au moins un crucifix dans son passé, celui d'une mère ou d'un enfant. Le plus impie sait ce que c'est, le connait, l'a rencontré sur des draps mortuaires où il était emprisonné par des doigts qui ne tenaient plus rien. C'est celui-là, ce petit crucifix de hasard, d'intermittence et d'époques lointaines, qui revient et réapparait le Vendredi Saint, brutal et grandi à faire peur, car il occupait en nous une place mille fois plus considérable que sa taille.

Malgré nous, donc, il faut bien que nous le regardions ce jour-là, qui est celui de sa lugubre fête, puisque, du fond ténébreux de l'église, il nous fascine et va nous chercher jusque dans la rue. Nous n'avons ensuite qu'à entrer dans nos chapelles intérieures, pour y voir, en une courte visite, se dérouler les scènes de la Passion qu'y tracèrent, au temps de notre prime jeunesse, des mains pieuses et des voix chaudes.

* * *

Le Vendredi Saint est propice à cette retraite spéciale et naturelle, qui s'accorde moins avec les autres jours de l'année. Et si l'on n'est pas capable de se parler, même tout bas, de se questionner et de se répondre, il convient d'écouter ceux qui, dans la circonstance, ont lancé des flammes par la bouche, ont dardé des paroles de feu.

On relira les sermons de Bossuet sur la Passion, splendide tumulte ordonné, torrents de pitié, de force et de douleur, les plus magnifiques plaintes, les plus pathétiques véhémences, les plus aigus gémissements, les plus rudes et les plus parfaites clameurs d'épouvante et de désolation qu'ait arrachés à une poitrine humaine le supplice du fils de Dieu! Que cela est beau à déchiffrer! Mais que devait-ce être à entendre? à recevoir sur la tête, en plein visage, dans le coeur, avec une amère soif et une volupté de pénitence, quand toutes ces périodes taillées dans le sublime, hachées et entrecoupées par les spasmes de l'émotion, et ces apostrophes, ces nobles injures, ces impitoyables reproches, tombaient, croulaient sur vous comme des pierres et qu'on en était lapidé..., qu'on en saignait en pensée!

* * *

Aujourd'hui, après plus de deux cents ans qu'elles ont servi pour la première fois, les strophes de ces poèmes religieux ont conservé la bouillante fraicheur des lèvres de pourpre et de soufre d'où elles ont jailli. Je défie qu'on lise certaines phrases sans être sillonné du frisson des divins malaises, sans être percé de la lance. Rappelez-vous les plateaux, les sommets. On ne peut les énumérer: celui où Bossuet, pour nous affirmer le réel délaissement du Christ par son père, nous dit "qu'il est effectif et que ce n'est pas une invention agréable...", *et celui où, nous ayant dépeint Jésus flagellé, "la tête immobile et droite aux crachats de la canaille", les cheveux et la barbe arrachés, en casaque d'écarlate et n'étant que "plaies sur plaies", il s'écrie:*

— Contemplez cette face, autrefois les délices, maintenant l'horreur des yeux!... Qu'est-ce? Un homme? Un ver de terre? Est-ce un homme... vivant? ou bien une victime écorchée...? On vous le dit: c'est un homme.

Henri LAVEDAN,
de l'Académie française.

Un écrivain anglais désabusé

L'écrivain anglais Wells vient de publier un nouvel ouvrage, dans lequel il dit:

"J'estime que la plupart de nos vêtements sont laids et sales, que presque tous nos aliments sont mauvais, que nos maisons sont déplorables, nos école affamées et médiocres, nos amusements ennuyeux, nos méthodes financières bêtes, notre commerce vil et gaspilleur, nos méthodes de production mal connues et nos institutions politiques solennellement idiotes..."

Si, après cela, un lecteur existe encore pour qui Wells n'est pas un écrivain désabusé, c'est vraiment qu'il y a encore de la naïveté dans le monde.

Wells ne garde d'illusion que sur la valeur de ses livres, qu'il juge remarquables.

SUR LES RUINES D'UN CASTEL AU BORD DE LA MER DE SORENTE

Dis-moi donc, vieux castel, perché là, solitaire,
Qui logea dans tes murs au temps de ta splendeur,
Damoiselle a l'oeil noir que la pensée éclaire,
Souriant en rêvant à quelque beau seigneur?

Ou quelque chevalier souriant à la vie
Au printemps de ses ans, portant pourpoint soyeux,
Bonne lame au côté et jurant par sa mie,
Aimant le son du cor et les devis joyeux?

Ou bien quelque vieux reître à la barbe en broussaille
A l'oeil farouche et dur, aux traits tout ravagés,
Dont le vieux nez frémit comme aux jours de bataille
Au bruit des éperons qui sonnent à ses pieds?

Vis-tu sous tes lambris damoiseaux, damoiselles,
Danser languissamment et l'amour dans les yeux,
Aux lueurs des flambeaux tirant mille étincelles
Des pierres et des ors s'allumant à leurs feux?

As-tu vu les banquets aux tables monstrueuses
Où, sur des plats d'argent, de grands cerfs tout entiers
Etalaient leurs rondeurs rissolantes, juteuses:
Et les hanaps en or et remplis et vidés?

As-tu vu dans tes cours le tournoi, la bataille,
Lorsque la lance au poing, sur leurs beaux dextriers,
Sous les yeux de leur dame et d'estoc et de taille,
Luttaient fiers et courtois les hardis chevaliers?

As-tu vu quelque soir, à la voix des trouvères,
Dames et vieux seigneurs et gentils jouvenceaux
Et pleurer et sourire, et les grandes verrières
Vibrer aux cris de joie, aux couplets les plus beaux.

Entendis-tu les pleurs de l'epouse trahie,
Et les gémissements des enfants délaissés,
Lorsque d'en bas montait le grand bruit de l'orgie
Au son des instruments et des cris avinés?

Connais-tu les fureurs qu'arma la jalousie,
Les crissements du fer battant contre le fer?
Sur les dalles le sang fumant, acre ambroisie,
Et la voix du blasphème au rictus de l'enfer?

Ou bien, fus-tu l'abri de la vie humble et belle
De doulce châtelaine et chevalier chrétien?
Vis-tu la charité et l'amour avec elle
Remplir leurs jours heureux fécondés par le bien?

Tu gardes tes secrets, vieux castel solitaire:
Nul ne peut éveiller tes échos endormis.
Il est mort ce passé! Sa tombe séculaire
S'effrite avec les ans et tombe par débris.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.

Souvenir de Sorente.

CONSEILS DE MERE-GRAND

ETUDIANTE — Les cigognes sont des oiseaux très utiles, car elles détruisent les souris et les campagnols. De plus on dit qu'elles portent bonheur aux maisons où elles se posent. Les étourneaux sont très communs dans ce pays; ils détruisent les sauterelles. On donne le nom de cet oiseau aux personnes légères. C'est, je suppose, parce qu'il se fait facilement prendre. "Clique" est un substantif employé pour désigner une bande de personnes qui se soutiennent d'une manière douteuse. Ce mot a été employé dans l'ancien temps pour nommer un groupe composé de clairons et de tambours.

BRODEUSE — Le plumetis est bien le point de broderie le plus simple. Il s'emploie pour les parties d'un dessin auquel on veut donner du relief. Il est beaucoup mieux de ne couper le feston de votre ouvrage qu'après le premier blanchissage.

MUSICIENNE — Je crois que Schumann est votre auteur favori. J'admire votre goût car ses oeuvres ont un charme exquis. Dans ses lieder et ses choeurs, son âme aimante et sa sympathie pour l'humanité souffrante se révèlent et il semble nous communiquer ses joies ou ses peines.

UNE QUI VEUT SAVOIR — Je ne connais aucun cosmétique bon pour la peau. Une poudre de bonne qualité n'est pas injurieuse, mais il faut s'en servir avec discrétion, car il est très vulgaire de se mettre assez de poudre pour plaquer le visage comme on le voit si souvent de nos jours. Tant qu'aux crèmes pour le teint, il y a un certain désagrément que je dois vous signaler: à la longue, il y a un développement de poils sur le visage. Un fin duvet ne dépare pas et on dit souvent "une peau de pêche", mais il n'en est pas de même quand le duvet prend de l'épaisseur.

Pour tissus de robes d'été, le piqué revient en faveur pour les jeunes ou les plus âgées. Les couleurs les plus aimées sont le blanc et le beige. Pour la lingerie le crêpe de coton est très pratique, ainsi que la soie lavable qui est très recommandable à cause de sa durée et de sa beauté.

MERE-GRAND.

Chronique médicale

L'histoire nous est racontée par un de nos confrères.

Il y a trois ans, un Parisien connu se faisait examiner par un grand, un très grand médecin.

Auscultation, mensurations, examen minutieux du patient.

— Est-ce grave, docteur?

— C'est surtout... curieux. Avec une hypertension artérielle comme la vôtre, qui dépasse toutes les limites connues, vous ne pouvez pas vivre! Médicalement, vous êtes mort!

Le mort en question se sauva sans demander son reste.

Depuis, il se porte comme un charme, et tous les ans, à pareille époque, il offre une petite fête à ses amis et connaissances pour célébrer l'anniversaire de sa mort médicale!

C'est aujourd'hui le troisième anniversaire.

L'EVANGILE

Dimanche de Pâques

(S. Marc, XVI, 1-7)

En ce temps-là, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? Mais, en y regardant, elles s'aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié: il est ressuscité; il n'est point ici: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même.

Calendrier de la semaine

Jeudi 9 avril — Jeudi-Saint. S. Marcel.
Vendredi 10 — Vendredi-Saint. S. Michel des S.
Samedi 11 — Samedi-Saint. S. Léon le Grand.
Dimanche 12 — Pâques. S. Jules.
Lundi 13 — S. Herménégilde.
Mardi 14 — S. Justin.
Mercredi 15 — S. Victorin; Ste Basilisse.

On ne discute qu'avec les gens de son avis et seulement sur des nuances.—A. Préault.

* * *

L'envie est à l'âme ce que la rouille est au fer; elle la ronge.—X. Marmier.

* * *

En ce monde, il faut être un peu trop bon pour l'être assez.

Autour de la Ferme

NOUVELLES AGRICOLES

Les semailles seront hâtives au Manitoba

Les semailles, en général, seront assez hâtives cette année, d'après George Batho, de la division des publications et statistiques du département provincial de l'agriculture. La raison en est que la neige est tombée en grande quantité, à l'automne, avant que le sol fût gelé dur, et bien que peu de labour d'automne ait été fait l'année dernière, le travail sera beaucoup plus facile, la terre n'étant pas gelée à une grande profondeur.

Chaque année, dit M. Batho, les semailles commencent dans quelques districts longtemps avant qu'elles soient générales dans la province. C'est ainsi que l'année dernière on a commencé en certains endroits le 28 mars, bien que le gros de la province n'ait pas semé avant le mois de mai.

Dans les trente dernières années, la date moyenne des semailles a été le 20 avril. Deux fois elle a été retardée jusqu'au 6 mai, en 1899 et 1907; en 1895, 1900 et 1918, elle a eu lieu dès le 8 avril.

L'Alberta compte sur une récolte abondante

Calgary — Les semailles dans le district de Calgary ne commenceront pas beaucoup avant le vendredi saint. Encore faudra-t-il pour cela qu'il n'y ait ni pluie ni neige et qu'il fasse beau, car le sol se trouve actuellement très humide.

Les fermiers se montrent optimistes et comptent sur une récolte abondante cette année; ils croient que le printemps tardif et l'humidité à cette période augurent une bonne saison. Les cultivateurs au sud de Calgary disent que dans les derniers vingt ans il n'y a jamais eu tant d'humidité dans le sol à cette époque de l'année.

Le gouvernement manitobain va rendre l'argent

A la suite de la condamnation par le conseil privé de la loi provinciale sur la taxe des grains à livraison future, le gouvernement Bracken a décidé de ne pas la présenter sous une autre forme et de rembourser aux vendeurs les $70,000 qu'elle a fait verser dans le trésor public. Les courtiers, à leur tour, devront rembourser leurs clients qui ont les premiers payé la taxe.

Toutes les compagnies de grains n'ont pas payé cette taxe; quelques-unes l'ont collectée de leurs clients mais ne l'ont pas versée au gouvernement, attendant le résultat du procès devant les tribunaux.

C'est le gouvernement de la Saskatchewan et la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." qui ont mené la lutte contre la taxe, disant qu'elle était une contribution indirecte sur tous les fermiers de l'Ouest dont le grain est manutentionné au "Grain Exchange" de Winnipeg. La décision du Conseil privé a confirmé ce point de vue.

Un grand nombre de fermiers demandent du grain de semence

Plus de cent fermiers du nord du Manitoba se sont adressés au département provincial de l'agriculture pour obtenir assistance sous forme de grain de semence, à la suite de l'annonce que le surplus de la Commission du blé allait être distribué aux cultivateurs.

L'hon. A. Préfontaine, ministre de l'agriculture, dit qu'il est sans nouvelles des $128,000 que la province était supposée recevoir d'Ottawa, en dehors de l'information contenue dans l'ordre en conseil. Quand celui-ci fut émis, il était entendu que la distribution se ferait promptement. Au cours de la session, le gouvernement a fait connaître son intention d'employer cet argent à des travaux de recherches agricoles.

Baux de pâturage à long terme dans la Saskatchewan

Par un arrêté du conseil en date du 7 février 1925, une addition a été faite aux règlements régissant le pâturage sur les terres fédérales, autorisant le ministre de l'Intérieur à émettre pour une durée de vingt-et-un ans des baux de pâturage pour des terres fédérales vacantes de la Saskatchewan, comprises dans des districts impropres à l'agriculture. L'arrêté autorise en outre l'émission de baux d'une durée de vingt-et-un ans pour des terres présentement tenues à bail dans la Saskatchewan, dans des districts non agricoles, à condition que, après inspection par un fonctionnaire du ministère, les terres concernées soient trouvées impropres à l'agriculture, et que le locataire utilise les terres prises à bail à leur pleine capacité pour fins de pâturage.

Un nouveau blé qui va remplacer le Marquis

Ottawa — La culture du blé Garnet remplacera bientôt celle du blé Marquis, affirme l'expert en céréales du Dominion, L.-H. Newman, d'Ottawa.

"En temps de sécheresse, dit-il, le blé Garnet a donné un rendement double du Marquis. Dans les années pluvieuses son rendement est excellent et il mûrit plus vite que le Marquis, échappant ainsi à la rouille et à la gelée."

Les fermes expérimentales du gouvernement vont tenter partout des expériences nombreuses avec le Garnet pour le faire connaître aux fermiers. On pense que cette nouvelle variété de blé va ouvrir à l'agriculture certaines régions du Nord négligées jusqu'ici à cause de la brièveté de la saison.

La rouille sera mauvaise cette année

L'an dernier, M. Gautron, de Haywood, nous prédisait que la rouille ne serait pas mauvaise, ce qui est arrivé.

Cette année il nous prédit que la rouille sera mauvaise.

Maintenant les cultivateurs peuvent se servir de cette information comme bon leur semblera.

I. VILLENEUVE.

Trente nouveaux élévateurs vont être construits dans la Saskatchewan

Régina — Des soumissions sont demandées pour la construction de 30 élévateurs destinés au "Wheat Pool" de la Saskatchewan. Ils seront tous placés à des endroits où ni la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." ni les "United Grain Growers" n'ont actuellement d'élévateurs.

Les directeurs ont donné leur approbation provisoire, sujette à modifications, à la construction d'élévateurs dans les localités suivantes: Indian Head, Milestone, Lang, Yellow Grass Weyburn, Bulyea, Hornsham, Dodsland, Melaval, Richmond, Chambers Siding, Lanigan, Coleville, North Battleford, Blucher, Cheviot, Clavet, Watrous, Quinton, Fonehill, MacNutt, Hamlin, Allan, Renown, Bruno, Disley, Stoughton, Balgonie, Boharm et Scotsguard.

Le prix de la farine diminue de 65 sous par sac

Au cours de la semaine dernière, la farine a diminué de $1.30 par baril ou 65 sous par sac de 100 livres. Une première réduction a eu lieu lundi et une autre vendredi. Les prix aux moulins de Winnipeg sont actuellement, pour le commerce; $8.60 le baril contre $11.05 en janvier dernier. Cette réduction est entraînée par la baisse dans les prix du blé.

Le Manitoba proteste

Une protestation du gouvernement manitobain contre le droit d'exportation sur l'énergie électrique prévu dans le budget fédéral a été adressée à Ottawa. On croit savoir que le gouvernement manitobain voit dans ce droit une menace au développement hydro-électrique dont pourrait bénéficier la province en vendant l'énergie à certains districts du Dakota-nord et du Minnesota.

LE FRANCAIS A WEMBLEY

Extrait du procès-verbal de la séance régulière de l'A. C. J. C., à Montréal, tenue le 13 mars 1925, sous la présidence de M. J.-C. Martineau, avocat.

L'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité:

1.—CONSIDERANT que le gouvernement fédéral annonce que le Canada participera de nouveau à l'exposition impériale de Wembley en Angleterre;

2.—CONSIDERANT que l'an dernier, des protestations nombreuses et fondées s'élevèrent contre l'absence totale d'inscriptions en langue française dans la section canadienne de cette exposition;

3.—CONSIDERANT qu'à une interpellation de M. Charles-Arthur Gauvreau, député de Témiscouata, le Très Hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a répondu qu'en 1924 "il avait fallu exécuter rapidement une grande partie" des travaux d'installation, mais "qu'on avait donné ordre à qui de droit de voir à ce que la langue française fût employée tout aussi bien que la langue anglaise au pavillon canadien";

4.—CONSIDERANT "que des centaines de milles personnes, affirme M. le député Gauvreau, se rendent de France à cette exposition pour y examiner les produits du Canada et de la province de Québec" et que des milliers d'autres Européens, des Africains et des Asiatiques, pour qui le français est la langue de communication internationale, visitent aussi cette exposition;

5.—CONSIDERANT que l'an dernier, les inscriptions du pavillon de l'Ile de Chypre étaient rédigées en langue arabe et grecque, celles du pavillon de l'Afrique du Sud en langue hollandaise et anglaise, et celles du pavillon de la Palestine en langue arabe et hébraïque tout aussi bien qu'en anglais;

6.—CONSIDERANT que le gouvernement fédéral ne saurait à Wembley ignorer la langue française sans manquer de respect au bilinguisme officiel, base du pacte confédératif de 1867, et sans blesser vivement la race française, l'une des deux races-mères, sur lesquelles repose l'unité canadienne;

En conséquence, les membres du Comité central de l'A. C. J. C., interprètes fidèles des 175 groupements de jeunes gens disséminés par tout le Canada, demandent respectueusement au gouvernement canadien de nommer, à la section canadienne de cette exposition impériale, le personnel bilingue requis et de donner au français en tout et partout la même place d'honneur et la même importance qu'à l'anglais.

Le Chef du secrétariat général,
Alphonse de la ROCHELLE.

Sous les mers

Jules Verne lui-même n'avait pas prévu qu'on ferait du cinéma à 1,000, 1,500 et 2,000 mètres de profondeur. Un ingénieur italien, à l'aide de lampes qui ont une puissance de 300,000 bougies, a pris des vues sous la Méditerranée et l'Adriatique, sur des pellicules qui ont été développées en présence de M. Mussolini. On peut prendre ces vues sans descendre soi-même, par simple déclic produit électriquement. Les poissons affluent nombreux autour de l'appareil illuminé et l'on peut surprendre ainsi sur le vif sans les troubler les moeurs de la gent aquatique. Précieux appoint à l'histoire naturelle.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LA BROQUERIE

Comme nous l'annoncions la semaine dernière, ce sera le dimanche de Pâques au soir, après l'arrivée du train, que les membres du Cercle Saint-Joachim recevront tous les amis de nos chers paroissiens dans leur salle. Sous la présidence de M. le curé Giroux, nos acteurs donneront "L'Amitié, Médecin", de Molière, comédie en trois actes, et "Un peu vif", comédie de Henri Boju. Les rôles seront remplis par MM. N. Deslauriers, Adélard Fournier, Narcisse Fournier, Louis Emond, Joseph Lafortune, Noé Normandeau, J.-C.-F. Beaupré, J.-O. Beaupré et Joseph Carrière.

Le chant et la musique seront au programme. Mme Adélard Fournier et Mlles Elisabeth Gagnon et Marie Louise Normandeau se succéderont dans la partie musicale.

Outre les belles chansons que savent nous donner dans ces circonstances MM. Adélard Fournier et J.-C.-F. Beaupré, nous aurons le plaisir de voir passer sur la scène "Les Renards", du Père Delaporte.

Qu'on se le dise donc et que l'on vienne en grand nombre se "décarêmer" chez nous. La population de La Broquerie, qui aime à se dérider de temps à autre, saura profiter de l'occasion et se rendra en foule.

Les personnes désireuses de se procurer des billets à l'avance peuvent s'adresser au secrétaire, M. Narcisse Fournier. Entrée, 35 sous; sièges réservés, 50 sous.

LETELLIER

Dimanche le 15 mars, désirant détruire le différend qui existait depuis leur récente joute, les joueurs de "l'équipe qui fut digne de ce nom" et ceux de "l'équipe qui n'est plus qu'une ombre", se rencontrèrent dans une seconde partie. Un revers de température avait conservé pour cette occasion la patinoire, où une foule nombreuse se pressait pour être témoin de cette rencontre attendue avec impatience. L'alignement des joueurs fut un peu différent; chaque camp avait voulu rassembler les meilleurs "talents" disponibles.

Comme dans la première partie, les deux côtés travaillèrent avec grande ardeur, comptant des points alternativement, si bien qu'à la fin de la partie aucun n'avait pu briser l'égalité, et deux périodes supplémentaires n'eurent pas plus de résultat. Aussi les équipes durent se diviser les honneurs.

Le seul événement tragique de la joute fut la chute d'un des joueurs, M. John Pressling, sous-agent du C.N.R., qui se disloqua une épaule. Il dut prendre un congé forcé; il est maintenant rétabli.

• • •

Les parties de cartes de la série se poursuivent tous les dimanches avec un regain d'assistance et d'intérêt. Les différentes sociétés se surpassent pour régaler les assistants de musique, chant, pièces dramatiques, improvisations, etc.

Dimanche le 15, les Dames de Sainte-Anne obtenaient le plus grand succès depuis longtemps, en réunissant 37 tables. La principale attraction était le programme musical. N'en soyez pas surpris, car les organisatrices locales avaient le concours de nul autre que l'actif président de l'Union Canadienne de Saint-Boniface, M. Norbert Jutras, et son épouse.

Plusieurs numéros de piano et de chants se succédèrent, auxquels participèrent nos artistes locaux, aidés efficacement par nos visiteurs. Entre autres:

M. et Mme Léon Bruyère chantèrent "Dodo Toinot" et en rappel "Le long du petit ruisseau", de Larrieu. M. Norbert Jutras fut très goûté dans plusieurs chansons de son inépuisable répertoire, et fut vivement applaudi dans la "Querelle de vieux", de Larrieu, qu'il chanta avec Mme Horace Dansereau. Mlle Anne Marie Boiteau nous charma par son "Noël d'Irlande". Le "professeur" Ernest Boissy dirigea avec brio et dextérité un choeur énigmatique qui amusa beaucoup l'assistance. Mme Norbert Jutras remplit dignement les fonctions d'accompagnatrice.

La chorale des Dames de Sainte-Anne se fit entendre dans un pot-pourri de Larrieu.

La soirée était sous la présidence de M. Edmond Comeault.

Nous remercions M. et Mme Norbert Jutras de leur gracieux concours et de leur générosité à offrir les prix de la partie de cartes, et nous leur disons bien sincèrement: "Revenez encore".

Dimanche le 22, les Enfants de Marie donnèrent leur partie de cartes. 35 tables. Le programme attrayant contenait un dialogue intitulé "Brevet d'incapacité", par Mlles Antoinette Desautels et Adrienne Dansereau, et une comédie, "Le testament", par un groupe d'acteurs de Saint-Pie. Nos félicitations pour une agréable soirée.

Dimanche le 29, la partie de cartes était au profit du Cercle local de l'Association d'Education. Les élèves du couvent et de l'école de Saint-Pie contribuèrent au programme de musique et de chant.

Mlle Mariette Jutras fut charmante dans une récitation: "Mon futur m'a trompé". Le "Rév." Napoléon Comeault nous donna un sermon de circonstance. Mlle Laura Morier, de passage à Letellier, eut l'amabilité de nous donner une récitation.

Le tout se clôtura au son du violon de M. Zacharie Lemire, par une "jigue" de la rivière Rouge, exécutée par MM. Thomas Larocque et Jean-Baptiste Bouchard.

• • •

Les cultivateurs pourront, ces jours-ci, commencer les travaux des semailles. A part quelques endroits bas, le terrain sèche rapidement. Les chemins sont maintenant bons pour les autos et le bac a repris son service sur la rivière Rouge.

• • •

Lundi le 30 avait lieu le mariage de M. Lucien Bruyère et de Mlle Cécile Dufort.

• • •

De nouveau le temps est arrivé de soumettre le rapport de l'impôt sur le revenu. N'oubliez pas d'exiger des formules françaises.

• • •

Mme Peter Fraser, à l'hôpital depuis sept semaines, est attendue dans sa famille pour Pâques. Tous saluent avec plaisir son retour et lui souhaitent plein rétablissement.

• • •

La chorale de Letellier a de fréquentes répétitions en vue de la préparation du chant pour la grande fête de Pâques.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 6 avril 1925

Grains	Mardi 31 Mars	Merc. 1 Avril	Jeudi 2 Avril	Vendi 3 Avril	Samedi 4 Avril	Lundi 6 Avril
Blé No 1 Nord	1.48¼	1.50⅛	1.43¼	1.38⅜	1.44¼	1.47¼
2 Nord	1.43¾	1.45⅝	1.38¾	1.34⅛	1.35½	1.42¾
3 Nord	1.39	1.41⅛	1.34½	1.29⅝	1.26½	1.38½
Avoine 2 CW	.47¾	.47⅝	.45¼	.42	.44¾	.45⅞
3 CW	.44⅜	.44¼	.42	.38⅞	.40¾	.41⅞
Orge 3 CW	.73½	.74½	.68¾	.68½	.73⅛	.74⅝
4 CW	.68¼	.69½	.63¾	.63⅝	.68⅜	.69¾
Lin 1 NW	2.31	2.36	2.29¾	2.26¾	2.35½	2.35½
2 CW	2.26¼	2.31¼	2.25	2.22	2.31½	2.32
Seigle 2 CW	1.18	1.21	1.13⅜	1.04⅜	1.12⅝	1.13⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.48½	1.50⅜	1.43½	1.38⅝	1.44¼	1.46¾
Avoine 2 CW	.47¾	.47⅝	.45¼	.42	.44¾	.45⅞
Orge 3 CW	.73½	.74½	.68¾	.68½	.73⅛	.74⅝
Lin 1 NW	2.31	2.36	2.29¾	2.26¾	2.35½	2.35½
Seigle 2 CW	1.18	1.21	1.13½	1.04½	1.12⅝	1.13½
Options						
Blé de Mai	1.48½	1.50⅜	1.43½	1.38⅝	1.44¼	1.46¾
de Juillet	1.48⅜	1.50¼	1.43	1.39⅛	1.44¾	1.46¾
d'Octobre	1.30½	1.31	1.25½	1.23½	1.27	1.28¾
Avoine de Mai	.48¾	.48⅝	.46¼	.43	.44¾	.45⅞
de Juillet	.50½	.50⅜	.48	.44⅞	.46¾	.47⅞
d'Octobre	.49¼	.49½	.47	.44¼	.46	.47⅞
Orge de Mai	.75	.76	.70	.69⅝	.74⅛	.75⅜
de Juillet	.76¾	.77½	.70¾	.69	.75	.75½
d'Octobre	.71	.73	.67	.64	.67½	.68½
Lin de Mai	2.32½	2.37½	2.31	2.28	2.36½	2.36½
de Juillet	2.35⅛	2.40	2.32¼	2.31	2.37¾	2.39⅞
d'Octobre	2.20	2.22¼	2.17½	2.17½	2.25	2.25
Seigle de Mai	1.19¾	1.22¾	1.15	1.06	1.11	1.14¾
de Juillet	1.19	1.21¼	1.14½	1.08	1.10½	1.13
d'Octobre	1.04	1.04	.95	.93	.91	.92½

LE MARCHE

8 AVRIL 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.75—$7.00
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.25—$5.75
Bons	$4.00—$5.00
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.50—$4.75
Bons	$3.00—$4.25
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.50—$3.25
Communs	$1.50—$2.25
Taureaux—	
De choix	$2.75—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.50
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.25—$5.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.25—$3.75
Bonnes	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$7.00—$9.00
Bons	$5.00—$6.00
Ordinaires	$2.00—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.50—$3.50
Pour conserves	$1.50—$2.75
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$13.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$13.03½—$13.03½
Très gras	$11.85—$11.85
Lourds	$10.85—$10.85
Très lourds	$10.35—$10.35
Porc d'étal	$10.35—$11.35
Légers	$8.00—$10.50
Inférieurs	$7.85—$7.85
Truies No 1	$9.85—$9.85
Truies No 2	$9.85—$9.85

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .33
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .24
Seconds	$ .20
Fêlés	$ .16
Pommes de terre—	
Le minot	$ .90—$1.00
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Alimentation—	
Son. La tonne	$24.00
Gru. La tonne	$26.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.00
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$19.00
Mil. No 2	$17.00
"Red Top" No 1	$13.00—$14.00
"Red Top" No 2	$11.00—$12.00

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.79¼	
Franc français	5.21	19.3
Franc belge	5.14	19.3
Franc suisse	19.44	19.3
Lire italienne	4.20	19.3
Drachme grecque	1.75	19.3
Couronne norvégienne	16.09	27.0
Couronne danoise	18.54	27.0
Couronne suédoise	27.11	26.8
Mark allemand	23.96	23.8
Peseta espagnole	14.37	19.5
Couronne hollandaise	40.10	40.0

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

Le premier concert de la Chorale dans le but de prélever des fonds pour lui permettre de prendre part au festival de North Battleford avait attiré une foule considérable à la salle du Sacré-Coeur, mercredi soir. Celle-ci fut d'ailleurs largement récompensée, car le programme, choisi avec grand soin, fut d'une exécution irréprochable. Toute l'assistance s'empressa de ratifier les éloges que le maire S.-J.-A. Branion adressa à Mmes J.-E. Morrier, D. Hawkin et Humby pour le magnifique succès de cette soirée.

La première partie du programme consistait en morceaux de chant et de musique entremêlés de danses de fantaisie en costumes. La seconde partie comprenait la représentation d'une série de tableaux des grands maîtres et la troisième était une comédie en un acte très amusante, "Rosalie".

Parmi ceux qui figuraient au programme, signalons: Mlles Frida Hall, N. Noble, Marguerite Foley, Paule Montreuil, Esther Galarneau, Peggy Lussier, E. Webb, Muriel Ralls et K. Flynn; Mmes Frank Kisbey, Jean McDonald, Donald Hawkin, A.-P. Godin, S. Miller; MM. G. Carrier, Jules Casgrain, Pierre Godin, Alex. Horne, W. D. Ouimet, Gilles Montreuil, Albert Lachapelle, etc.

• • •

Les libéraux se préparent à convoquer une convention pour la nomination d'un candidat aux prochaines élections provinciales. Ils espèrent avoir le premier ministre Dunning comme l'un des orateurs pour la circonstance, mais celui-ci n'a pu encore fixer une date à laquelle il pourra venir à Prince-Albert.

• • •

L'inspecteur F. Humby, de la police montée, qui était ici depuis six ans, vient d'être transféré à Dawson City, Yukon.

• • •

S. G. Mgr Prud'homme, qui quittera sa ville épiscopale le lundi de Pâques pour son voyage de Rome, se rendra le 14 à Gretna, Man., pour présider aux noces d'or de M. et Mme A. Krause, parents de Mlle A. Krause, institutrice de l'école séparée de Prince-Albert. Vendredi dernier Mgr Prud'homme est allé à Duck Lake, bénir la nouvelle école industrielle indienne.

• • •

Les progressistes de la circonscription fédérale tiendront une assemblée dans notre ville le 14 avril.

• • •

W. Murchison, de Saskatoon, a été nommé surintendant du bureau de rétablissement des soldats en remplacement du lieutenant-colonel O'Leary.

SAINT-LOUIS

Qu'on veuille bien pardonner au chroniqueur de Saint-Louis son retard à annoncer la mort de l'un de nos bons paroissiens, M. Joseph-Louis Cochet, décédé à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince-Albert, le 14 mars, dans sa 43me année. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 18 mars, au milieu d'une assistance nombreuse, désireuse de prouver à cette famille la part qu'elle prenait à sa douleur. "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur". Puisse cette mort rappeler à tous que la mort frappe à tout âge et qu'il est important d'être prêt à rendre ses comptes au Souverain Juge. A la famille éplorée nous offrons l'expression de nos regrets et de nos sympathies les plus sincères.

• • •

L'hiver est passé. Bientôt les arbres vont bourgeonner et les premières fleurettes vont s'épanouir aux rayons du soleil printanier. Les professionnels de la terre vont se remettre à l'ouvrage avec cette ardeur qui ne s'éteint jamais, peut-être parce que leur dur labeur ne s'arrête jamais, lui non plus. Allons, du courage, amis, regardons la vie bien en face. Au lieu de gémir et de vaticiner, il est encore mieux de se livrer au bienfaisant travail du sol. "On ne peut pas vivre sur la terre, rien ne paie!" Voilà ce qu'on entend dire partout. Sans doute, hélas! tout n'est pas pour le mieux; mais pour beaucoup n'y a-t-il pas, non pas un peu, mais beaucoup de leur faute? Le cultivateur, de nos jours, veut vivre comme le bourgeois. C'est donc rationnel qu'il ne puisse vivre sur sa terre. Qu'on aille donc voir le paysan français, même le riche. Lui aime sa profession, mais il vit suivant sa condition, en paysan.

Ici on a marché trop vite dans le chemin du luxe; l'économie, on ne connaît pas ça! Se restreindre? Oh, la! la!... Cependant, on peut et l'on doit se restreindre. C'est encore mieux de le faire de bonne grâce que d'y être contraint par la nécessité ou d'être sur ses vieux jours à la charge d'autrui.

Il y en a d'autres qui, voyant que les alouettes ne leur tombent pas toutes rôties des nues, s'en vont aux Etats-Unis. Le paradis terrestre, quoi! C'est là qu'on en gagne de l'argent, qu'on s'amuse, faut voir ça! C'est là aussi que l'on y perd sa langue, sa foi, en y dépensant ses forces, sa santé, à enrichir le capitaliste américain. Amis cultivateurs, restons chez nous, au travail. Moins de luxe et un peu plus d'économie.

• • •

M. et Mme Désiré-Alexandre Huet, autrefois de Wolseley, avec leurs huit enfants, viennent d'arriver parmi nous, amenant tout leur roulant de ferme. M. et Mme Huet sont le beau-frère et la belle-soeur de M. et Mme E. Daniel, bien connus ici. Ils ont acheté les terres des religieuses où se trouvait l'ancien couvent, à un mille et demi du village.

• • •

Plusieurs autres terres sont encore à vendre à bon marché et conditions faciles. Avis surtout aux pères de familles qui veulent faire instruire leurs enfants. Avec notre couvent, nous sommes on ne peut mieux placés pour cela.

BILLIMUN

M. A. Mongeon est alité depuis lundi. Il souffre d'une pneumonie. Son cas s'améliore depuis hier.

• • •

Mme H. Lemoyne est aussi malade. Le docteur, vu les mauvais chemins, n'a pu venir. On ne sait donc pas ce qu'elle a, mais nous souhaitons qu'elle se remette bien vite.

• • •

Les enfants d'école ont tous un fort rhume. Le dégel et la fonte des neiges en sont la cause.

• • •

Les cours d'eau sont débordants de joie, ces jours-ci; on les entend chanter du matin au soir. C'est le printemps!

ALIDA

Mlle Kathleen Belmore est de retour parmi nous, après être restée en visite pendant trois semaines chez les RR. SS. Grises, ses anciennes maîtresses, de Winnipeg. Mlle Belmore, prenant part au magnifique concert que les bonnes Soeurs avaient préparé en l'honneur du R. P. Heffron, avait le désir que ses parents y assistent. Ils sont arrivés juste en temps. Après avoir visité Winnipeg et Saint-Boniface, ils sont passés par Ville-Marie et Minneapolis. Mme Belmore avait un frère et deux soeurs qu'elle n'avait pas vus depuis longtemps. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

SAINT-FRONT

Le 17 mars eut lieu, comme toujours sous l'habile direction du comité d'organisation des soirées récréatives, une partie de cartes et vente de paniers, suivie de chant et de musique. Les recettes ont été un joli succès.

Comme pour les parties de cartes précédentes, il nous est agréable de constater la grande générosité des paroissiens à encourager par leur assistance nombreuse nos oeuvres paroissiales.

La soirée a été très agréable. Joli chant très bien rendu et très apprécié par l'auditoire. Une déclamation par Mme Chomière, "Le Pêcheur de Pâques" fut grandement applaudi. M. Guilbault et M. Beaudoux, musiciens très distingués, nous firent entendre leurs plus belles mélodies.

Les gagnants aux cartes furent:

Whist — Dames: 1er prix, Mlle Berthe Kaye; 2me prix, Mlle L. Lefebvre; consolation, Mme Lanouette. Messieurs: 1er prix, M. E. Havet; 2me prix, M. H. Quessy; consolation, M. F. Montes.

Euchre — Dames: 1er prix, Mlle M. Moisan; 2me prix, Mme Cunningham; consolation; Mlle A. Lefèvre. Messieurs: 1er prix, M. N. Vaillancourt; 2me prix, M. E. Guilbault; consolation, M. E. Vaillancourt.

Le R. P. Lecompte, supérieur des Pères missionnaires de Tisdale, qui a actuellement charge de notre paroisse, était venu spécialement rehausser cette soirée de sa présence. En quelques mots très appropriés il remercia tous ceux qui avaient concourru au succès de la soirée.

• • •

Avis à toute personne de langue française à la recherche de terre dans un centre français: Voilà le moment propice, et qu'on se hâte! Une bonne terre, environ 25 acres en culture et toute clôturée, avec de bonnes bâtisses, à deux milles de l'église, pour la minime somme de $400. Voilà certainement un cadeau qu'on ne trouve pas tous les jours. Qu'on se hâte, avant qu'il soit trop tard!

• • •

Une chose un peu rare est arrivée chez un de nos fermiers de cette paroisse, M. Jules Plamondon. Il s'agit d'un veau nouveau-né ressemblant à un lapin par la tête et à un buffalo par la partie de derrière. L'expédition en a été faite au "Freak Show Pallissade Amusement Park", New-York, où l'on fait collection de ces curiosités.

ALBERTA

CALGARY

Calgary — Le 15 avril prochain, mercredi de la semaine de Pâques, les Canadiens français de Calgary se réuniront pour leur deuxième banquet annuel donné sous les auspices de leur Société Saint-Jean-Baptiste.

Le conférencier de la soirée sera le R. P. Dugré, S.J., du collège d'Edmonton.

L'initiative de ce banquet patriotique, qui remporta l'an dernier un si vif succès, et de ce ralliement franco-canadien, est due au Dr L.-O. Beauchemin aidé de quelques compatriotes qui n'entendent point transmettre à leurs enfants un sang et un idéal diminués dans un pays qui est leur.

• • •

Les funérailles de Joseph-T. Levy ont eu lieu le 27 mars à la cathédrale de Sainte-Marie, où une grand'messe de requiem a été chantée. Un grand nombre de Chevaliers de Colomb du conseil de Calgary, dont le défunt faisait partie, étaient présents, ainsi que de nombreux parents et amis.

M. Levy était né à Eganville, Ont., il y a 43 ans, et habitait Calgary depuis dix ans. Il était bien connu dans tout l'Ouest. Il avait été pendant trois ans outre-mer pendant la guerre et avait mérité par sa bravoure la médaille militaire.

Lui survivent: son épouse, née Léontine Lussier; trois jeunes enfants, George, Mary et James; deux soeurs, Mme J.-A. Mills et Mlle Julia Levy, de Winnipeg; un frère, John, de Toronto.

MANITOBA

STE-ANNE DES CHENES

Dimanche le 29 mars, nous avons eu un récital d'orgue, donné par M. Georges Dorval, organiste de la cathédrale de Saint-Boniface.

M. Ernest Davey, professeur de violon à Winnipeg, est venu nous prêter son concours. Les jolis morceaux de son répertoire nous ont bien charmés.

Le Frère Bède, C.SS.R., de Kildonan, s'est attiré la sympathie de tout l'auditoire par la beauté de son chant.

Nous remercions encore une fois par la voix de la **Liberté** ces hôtes distingués qui nous ont donné une si belle soirée musicale.

Nous donnons ci-dessous le programme du concert:

Grand choeur, Deshayes; Marche religieuse, Rheinberger.

Cavalera Rusticana (violon) Ernest Davey.

Marche des prêtres, Mendelsohnn; Aria, Gluck.

The Lost Chord (chant), Frère Bède, C.SS.R.

Cantilène, Dubois; Berceuse, Schubert.

Berceuse de Jocelyn (violon), Ernest Davey.

Andante cantabile, Widor.

O salutaris, Frère Bède, C.SS.R.

Adagio, Mendelsohnn; Gavotte, Handell; Marche en ré, Guilmant.

Notre Père (chant), Eveline Owens.

Allegro de la Sonate No 2, Mendelsohnn; Menuet, Boellmann.

Solo de violon, Ernest Davey.

Ave Maria (chant), Frère Bède, C.SS.R.

Variations (vers son sanctuaire), Georges Dorval; Finale, Lemmens.

Soirée de paniers

On nous annonce que les Enfants de Marie ont l'intention de donner une soirée de paniers, le dimanche de Pâques. Peut-être que M. Ernest Davey, qui a si bien joué du violon au concert, nous fera le plaisir de venir nous régaler encore de sa musique, ce jour-là.

Tableau d'honneur au couvent

Grade XI: Claire Mousseau, Jeanne Nadeau.

Grade X: Anna Bisson, Marguerite Levasseur.

Grade IX: Eva Girouard, Antoinette Boulet.

Grade VIII: (a) Simonne Perron Jeanne Lanthier; (b) Yvonne Owens, Germaine Lavergne.

Grade VII: Léonie Lahaye, Jane McAdams.

Grade IV: Laura Perron, Yvonne Avanthay.

Grade III: Marguerite Guay, Jeanne Tougas.

Grade II: (a) Henriette Grouette, Laura Desautels; (b) Joseph Guay, Omer Demers.

Grade I: (a) Henri Boucher, René Demers; (b) Ephrem Bohémier, Léo Duhamel.

Cours préparatoire: Jeanne Girouard, Eloi Bohémier.

• • •

En visite

Le R. P. Elie Savoie, jeune prêtre oblat, est venu passer quelques jours à Sainte-Anne. C'est un enfant de la paroisse. Il est le fils de M. Frédéric Savoie. Dimanche le 29 mars, il a chanté la grand'messe de la paroisse, assisté des PP. Roberge et Carmel, comme diacre et sous-diacre. C'est un honneur pour la famille et pour la paroisse. Puisse la bonne sainte Anne faire germer dans le coeur de nos jeunes gens la vocation sacerdotale!

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 29 mars avait lieu notre partie de cartes. L'assistance était un peu moins nombreuse que d'habitude, à cause de la difficulté qu'il y avait à traverser la rivière, mais tout de même la veillée a été agréable. Le premier prix des hommes a été gagné par M. Henri Labelle et le deuxième par M. Joseph Lauzé. Le premier prix des dames a été gagné par Mlle Célanire Guénette et le second par Mlle Blanche Beaudette.

Le programme musical a été varié et très goûté. Voici ceux qui y ont contribué: Noël Plamondon, Etienne Bissonnette, Jacques Bissonnette, Germaine Martel, Alma et Emelda Roy, Josephine Turcotte, Célanire Guénette, Juliette Plamondon, Aurise Guénette, Annette Ayotte, Antonio Bérard, etc.

• • •

M. Joseph Asselin est parti pour Saint-Adolphe avec sa famille.

• • •

M. Athanase Lavoie, ainsi que sa famille, nous ont quittés pour Mariapolis.

SAINT-PIERRE

La neige a disparu, c'est le printemps. Nos chemins seront secs dans quelques jours et bons pour les automobiles. Il serait encore un peu trop tôt pour risquer le voyage en machine d'ici Winnipeg sans avoir une paire de chevaux pour trainer l'auto par endroits...

• • •

Si le beau temps continue, beaucoup de terrains seront prêts à recevoir la semence dès la semaine après Pâques.

• • •

Le Dr Bélanger, débarrassé de son attaque de grippe, a repris ses courses et visites aux malades.

• • •

La Chorale de Saint-Pierre se prépare pour la fête de Pâques.

• • •

La compagnie de la levure en poudre (Magic Baking Powder) nous a envoyé une dame qui depuis mardi dernier donne des leçons de pâtisserie. Beaucoup de dames et de demoiselles vont suivre ces expériences intéressantes et pratiques; elles se poursuivent aujourd'hui et demain, samedi, au Magasin de la Compagnie, où elles ont commencées mardi dernier.

Tableau d'honneur, mois de mars

Ecole des filles

Cours préparatoire: Annette Péloquin (succès); Maria Robidoux (conduite).

Grade I: Berthe Rajotte; Edmée Villebrun.

Grade II: Gilberte Lavergne; Emma Perreault.

Grade III: Elisabeth Tétreault; Cécilia Brisson.

Grade IV: Yvonne Hébert; Juliette Turenne.

Grade V: Aurise Lapointe; Marguerite Mulaire.

Grade VI: Gertrude Lambert; Gertrude Lambert.

Grade VII: Irène Sicotte; Marie Dandenault.

Grade VIII: Georges Ritchot; P.-Emile Bélanger.

Grade X: Irène Catellier; Joseph Joubert.

Grade X: Paul Sicotte et Yvonne Fréchette; Léonne L'Heureux et Yvonne Fréchette.

Ecole des garçons

Cours préparatoire: Régis Ruest (succès); Albert Turenne (conduite).

Grade I: Lévi Lebleu; André Brunault.

Grade II: J.-M. Ruest; Conrad Sicotte.

Grade III: Armand Carrière; Eugène Fréchette.

Grade IV: Amédée Sicotte; Edmond Chouinard.

Grade V: Albert Foy; Léo Lambert.

Grade VI: Jean Lambert; Hilaire Gagné.

Grade VII: Alfred Beauchemin; Alf. Beauchemin.

TOUTES-AIDES

Notre bazar de la mi-carême a été un succès et une surprise. Nous ne sommes qu'une poignée et nous avons fait un bazar de $300! Il est vrai que nos candidates se sont adressées à la générosité de personnes en dehors de la paroisse, qui ont répondu de bon coeur à notre appel. Mais le plus gros de l'argent a été recueilli pendant le bazar, où nos gens se sont saignés pour ainsi dire à blanc pour leur église. Nos candidates ont fait un travail merveilleux. La victorieuse a été Mlle Marie-Thérèse Adam avec la somme de $162.

Les remerciements aux paroissiens ont été faits à l'église, mais nous tenons à remercier par la voie du journal nos amis et bienfaiteurs en dehors de la paroisse. Ce qui a beaucoup contribué au succès du bazar a été une pièce avec orchestre, entr'actes, etc., jouée par nos jeunes gens. C'était comme un feu roulant d'applaudissements. Nos gens voient maintenant ce qu'ils peuvent faire avec l'union et la bonne volonté.

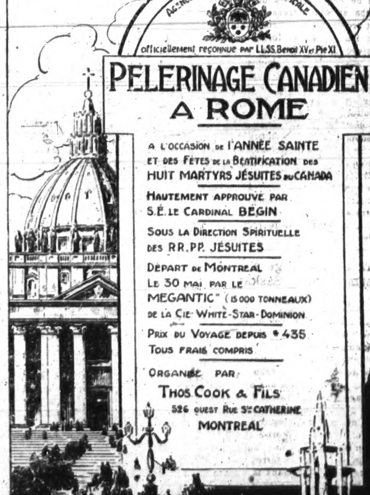
A Meadow Portage, mission de Toutes-Aides, il y a eu une soirée qui a rapporté $80, preuve que la prospérité revient.

• • •

Nous aimerions aussi à faire connaître par la voie du journal que le chemin de fer vient maintenant jusqu'à Rorketon, à huit milles de Toutes-Aides. Nous espérons qu'au printemps il nous arrivera de nouvelles familles. Il nous en arrive déjà maintenant. Souhaitons que le nombre augmente toujours.

La fin d'une duperie

Régina — Frederick-J. Veal a été condamné à trois ans de prison au pénitencier de Prince-Albert pour fausses représentations. A Cabri, Sask., où il résidait, il avait trompé à peu près toute la population avec l'histoire d'une fortune de $175,000 qui devait lui revenir lorsqu'il aurait atteint l'âge de 40 ans. Il se disait le neveu du propriétaire d'une grande brasserie de Plymouth, Angleterre, dont il devait hériter. Veal a plaidé coupable.



M. AIGUEPERSE

A Dix-Huit Ans

Feuilleton de la "Liberté" — No. 9

— Parler de mort ne fait pas mourir, ma chérie; de même que parler de mariage ne fait pas marier le lendemain. Je ver simplement te dire notre ri e, notre désir à tous. Souviens-toi: lorsque M. de Jolay demanda ta main, malgré les avantages de cette union, tes parents, bien qu'ennuyés de ton refus... impertinent, n'insistèrent pas. Quant à ta vieille grand'mère, loin d'insister, elle fut du côté de la résistance, parce qu'elle te connaît à fond. Tu aimes la solitude, la campagne, la vie libre. A part les devoirs inhérents au mariage, rien ne sera changé dans ton existence, si tu acceptes... devines-tu?

Non, je ne devinais pas. Aucun voisin de campagne, sauf le propriétaire de la tour des Hiboux, qui n'habite jamais sa tour, et ne peut être mon mari Songeant à la noce de Mireille je m'évertuais à chercher quel gentilhomme campagnard avait pu être séduit par ma robe rose et mon gainsborough.

Enervée de courir après un chevalier introuvable et décidée au célibat dans l'intime de l'âme, je finis par regarder grand'mère.

— Je ne sais pas du tout; puis, je ne veux pas quitter Montilleul.

Elle sourit, très heureuse, m'embrasse bien fort.

— Tu ne quitteras pas Montilleul. Petite naïve, c'est Jean!

— Jean?... Jean?... Jamais, grand'mère! Jamais! Jamais! Jamais!

Grand'mère devient pâle, si pâle, que la peur me prend de la voir tomber morte, "très vite", comme elle le disait quelques minutes plus tôt.

— Qu'avez-vous, grand'mère?

— Rien... sauf que tu me fais beaucoup de peine, Géva. Pourquoi crier *jamais*, sans réfléchir? Tu aimes Jean?...

— Beaucoup; presque autant, si ce n'est pas autant, que Bernard.

— Alors?

— Alors, d'un cousin...

— Cousin au dixième degré...

— D'un presque frère, on ne fait pas son mari.

— La raison?

— Je connais trop Jean.

— Tu préfères épouser, comme Mireille, un monsieur que tu auras vu une quinzaine de fois? Mireille sera heureuse sans doute; tu serais, toi, fort malheureuse, en perdant tes illusions, et tu rendrais fort malheureux celui que tu choisirais de la sorte. Un mari n'aura pas notre indulgence, crois-le bien Géva. Si tu connais trop Jean, Jean te connaît autant que je te connais moi-même. Il te sait très folle; mais il sait aussi qu'on obtient beaucoup en faisant appel à ton coeur. Un ami d'enfance...

— Justement! Comment peut-on respecter un mari avec lequel on volait des fruits verts, on jouait à cache-cache, dont on léchait la tartine de confiture, qui a toujours fait vos volontés?

— Ce n'est pas précisément du respect, que l'on doit avoir, c'est une estime profonde pour celui qu'on épouse. Estimes-tu Jean, oui ou non?

— Oui, c'est un bon garçon.

Grand'mère joint les mains et me regarde presque avec horreur.

— Voilà tout l'éloge que tu fais de lui? Eh bien, je vais t'apprendre ce qu'il est, puisque je te trouve, non seulement récalcitrante, mais aveugle d'une façon inouie: Jean, c'est un croyant sincère, résolu, un homme d'action: chose rare à cette époque; c'est la providence du pays, par tous les travailleurs qu'il emploie journellement et par son admirable charité; c'est un intelligent, un modeste qui prélève, chaque nuit, quelques heures d'un repos bien nécessaire, pour écrire des chroniques et des articles d'une réelle valeur; c'est un homme de volonté ferme, en même temps qu'un sensitif, un tendre. Le malheur très grand, immense, est que, dans son ardente affection pour toi, il se montre, comme il s'est toujours montré, *trop bon*. Faire les quatre volontés d'une petite tête folle, c'est accepter tacitement la réputation de *nigaud;* je le lui ai dit maintes fois.

— Je ne considère pas Jean comme un nigaud.

— Ton "bon garçon" signifie à peu près la même chose.

— Non; il remportait les premiers prix au collège; or, d'habitude, on ne couronne pas les niais; puis, il est fort gentil, cause bien. Je rends justice à toutes ses qualités.

— Alors, pourquoi ne veux-tu pas l'épouser, je ne dis pas de suite, mais dans six mois.

— Alors, pourquoi ne shrdu

— Je vous l'ai dit, grand'mère: je le connais trop. C'est un frère, voilà tout. En admettant que je me marie, je veux que mon coeur soit pris par surprise, qu'il aime *pour vrai*. Je veux que *le choisi* auquel je me donnerai toute, me domine en m'adorant, ou, si vous préférez: qu'il ait un gantelet de fer et une main de velours. Je veux...

— Tu veux aussi qu'il soit un Adonis sans doute?

— Peu importe qu'il soit laid, pourvu qu'il me plaise.

Très colère, cette fois, grand'mère se lève brusquement.

— Si tu aimais la lecture, je dirais que des romans t'ont faussé le sens moral; mais je te connais assez pour savoir que tu te montes facilement la tête, et qu'il te faut le temps de la réflexion pour revenir de tes emballements. Tu vas donc songer sérieusement à notre conversation, à la peine que tu nous ferais à tous, par ton refus formel. Dans huit ou quinze jours, tu donneras ta réponse.

Le ton irrité de grand'mère me produit l'effet d'un coup de cravache.

— Inutile de réfléchir. Je n'aime pas Jean comme il faut l'aimer; je ne l'épouserai ni dans six mois, ni dans un an. S'il connaît cette démarche donnez-lui de suite ma réponse. il serait peu loyal de lui laisser de l'espoir.

— Très bien, dit grand'mère

Et, sans vouloir accepter l'appui de mon bras, elle part lentement, lentement, espérant peut-être que je courrai après elle, pour lui dire:

— Je veux!

Mais on doit savoir de suite, il me semble, quand on aime d'un grand amour; et j'aime Jean d'une grande amitié.

Depuis cette explication, Jean ne vient plus dîner avec nous, et je vois seulement grand'mère à l'heure des repas. Toujours enfermée dans sa chambre, elle ne paraît pas se douter qu'elle a une petite-fille qui souffre horriblement de sa froideur, de sa tristesse. Ni baisers, ni causeries, ni promenades ensemble! Les vétérans eux-mêmes boudent. Il ne me reste que Mascotte, Aliboron et Tourbillon puis l'agneau noir donné par Jean à sa demoiselle d'honneur. Ce pauvre agneau, je le caresse quand même. Il n'est pas cause si son maître...

Mes parents m'ont écrit huit pages de reproches; Bernard est venu, hier, pour me morigéner; Mireille de retour d'Algérie, m'envoie le tableau de la félicité parfaite qui serait mon partage avec un homme aussi riche que Jean.

Résultats de tout cela: je ne dors plus, je ne mange plus et je crois que je n'aime plus Jean, même d'amitié.

* * *

Si, je l'aime encore, je le plains surtout. Pauvre Jean! J'étais assise, la semaine dernière, sur le banc de la grande allée, quand je l'ai vu, tout à coup, devant moi, tellement changé, tellement pâle, qu'une partie de ma rancune s'est envolée soudain.

— Je viens te dire adieu, Géva.

J'ai balbutié:

— Adieu? Tu pars?

— Oui. Je rêve diverses améliorations à Montilleul. L'exposition agricole de Vienne m'attire. Je visiterai l'Autriche et la Suisse, que je ne connais pas. Un ancien camarade de collège habite Lucerne, nous nous retrouverons avec un vif plaisir

— C'est loin tout cela. Tu resteras longtemps?

— Je ne sais. Qu'importe? Thibaut peut me remplacer durant plusieurs mois.

Il parlait d'un ton monotone, lassé, qui me faisait un mal horrible; et, soudain, l'idée m'est venue que, sans vouloir le dire, il partait pour toujours.

— Jean, promets-moi de répondre à ma question.

— Quelle question?

— Promets, je t'en prie, je t'en supplie.

J'avais, sans doute, l'air bien malheureux, car, brièvement, comme à regret, il murmura:

— Je promets.

— Tu reviendras à Montilleul? Tu ne vas pas t'enfermer dans un couvent?

— Je ne songe pas actuellement à quitter Montilleul pour toujours. Adieu, Géva, je dois prendre le train de six heures.

Sans pouvoir prononcer une parole, je mis la main dans celle qu'il me tendait... comme à une étrangère. Je n'aurais jamais cru qu'il pût, lui si aimant, lui si bon, partir pour un aussi long voyage sans un baiser, sans une allusion, avec une froideur que je ne lui connaissais pas.

Il était loin déjà sous les grands arbres, quand je courus à lui, les bras tendus, pleurant follement.

— Jean, embrasse-moi, je t'en prie, et dis-moi, oh! dis-moi, du fond du coeur, que tu ne me gardes pas rancune, que tu me pardonnes, que je reste ton amie, ta seule amie. Suis-je cause si...

Il m'empêcha d'achever.

— Non, tu n'es cause de rien. J'ai eu tort, et ceux qui pensent que l'amour appelle l'amour sont des fous. Sois heureuse, ma petite Géva. Encore adieu.

Doucement, très doucement, il parlait avec sa voix d'autrefois, avec sa voix de frère. Après l'adieu, il mit un baiser rapide sur mon front, et... et je n'ai plus rien à dire, sauf qu'il est parti, que grand'mère a les yeux rouges et ne me répond que par monosyllabes, que les domestiques de Jean me fuient comme une pestiférée, que la vieille garde se montre grincheuse, revêche, à qui mieux mieux, que nos villageois me lancent des regards peu admiratifs, que l'abbé Martinet pousse des soupirs lamentables, et que je suis triste, sans goût énervée aussi.

Les désirs de Jean étaient connus de tout le monde, sauf de moi.

* * *

J'ai été malade. Rien de grave, mais souffrances aiguës: des crises nerveuses. Oui, des crises nerveuses, au profond étonnement de grand'mère et du vieux docteur. Au fond de moi même, je ne trouve pas cela si étrange: habituée au mouvement, je restais assise des journées entières dans ma chambre ou sur un banc du parc; causeuse, aimante, je demeurais en face de grand'mère, triste muette et froide, Bernard, qui vient d'obtenir Paris, la garnison de ses rêves, ne m'écrivait pas plus que mes parents, ou m'écrivait des reproches. Alors mon coeur se serrait, se serrait... Il se serrait si bien, qu'un jour j'ai cru mourir.

Mais, il paraît qu'on ne meurt pas de ces "bêtises-là", selon l'expression du docteur; et je me résigne à vivre d'autant plus volontiers qu'à part l'absence de Jean, Montilleul est... comme autrefois. Les domestiques de l'aile droite ne se cachent plus quand ils m'aperçoivent: les vétérans de l'aile gauche ont retrouvé leur langue et leurs sourires; grand'mère enfin, ma petite grand'mère chérie, m'embrasse et se laisse embrasser du matin au soir, pour réparer le temps perdu.

Je voulais lui demander pardon de la peine que je lui ai faite, mais, dès les premiers mots, elle m'a interrompue:

— Ma mignonne, nous pensions que tu serais heureuse avec Jean. Ton cousin, ton ami d'enfance ne te plaît pas, n'en parlons plus. Un jour ou l'autre, nous trouverons, espérons-le, l'oiseau bleu de tes rêves.

J'ai demandé:

— Jean va bien?

— Très bien. L'Exposition l'intéresse beaucoup.

Quant à mes parents, tout au bonheur d'aller passer les vacances en Touraine, dans la Touraine, dans la propriété du baron Mathieu, leur gendre (!), ils ne font aucune allusion au passé. Bernard, lui, remplit quatre pages d'offres matrimoniales: depuis son ordonnance bouchée à l'émeri jusqu'à un général goutteux, dont je serais l'infirmière.

J'ai repris mes grandes promenades. C'est inouï comme je me trouve seule sans Bernard et sans Jean, sans Jean surtout, que je rencontrais dix fois par jour ici ou là. On cueillait des cerises, des raisins, ou des pommes, suivant la saison; on s'asseyait quelques minutes à l'ombre d'une meule de foin; on allait boire du lait dans une ferme. Parfois, quand il était très fatigué, je le ramenais en bateau ou lui donnais Aliboron, et nous bavardions tout le long du chemin. Maintenant, personne! Et, dès que j'arrive à Montilleul, j'évite de regarder l'aile droite, pour ne pas voir toutes les fenêtres closes.

* * *

Pluie torrentielle ce matin. Je me mets au piano, bien délaissé, le pauvre malheureux, depuis quelques semaines; grand'mère lit une revue, avec petits sommes de temps à autre, et je joue doucement quelques-uns de ses airs préférés, quand je l'entends qui m'appelle:

— Géva?

Le temps de plaquer un accord et je me retourne.

— Ecoute ce petit entrefilet de ma revue:

"Personne habitant campagne isolée demande correspondante de dix-huit à vingt ans, gaie, spirituelle, bonne famille, habitant aussi campagne isolée, pour échanger cartes ou lettres. Adresser: bureau de la revue, aux initiales Y. Z. avec l'indication: faire suivre."

Grand'mère enlève ses lunettes et me regarde:

— Ce n'est pas toi, qui as écrit cela?

— Moi, grand'mère? Je vous l'aurais dit avant. Puis, vous savez bien...

— Ton horreur pour les lettres? Oui. Cela m'étonnait aussi, mais tu paraissais t'ennuyer un peu. Une amie de ton âge dissiperait les *noirs*. Si cela t'amuse d'échanger des cartes avec cette jeune fille, en gardant l'incognito, je te donne toute permission. Bernard a laissé dans sa chambre un stock d'animaux, de fleurs, de vues diverses.

Là-dessus, grand'mère reprend sa revue, ses petits sommes; et moi, les vieux airs d'autrefois: *Une fleur pour réponse*, *Le fou de Tolède*, etc.

Cette correspondance avec Mlle Y. Z. ne me tente pas.

* * *

Je viens de regarder les cartes de Bernard; il y en a de charmantes. Après tout, cela n'engage à rien, et c'est peu banal de lancer quelques lignes à une inconnue. On peut dire des bêtises, s'intriguer mutuellement. Grand'mère ne veut pas, à cause du timbre de la poste, envoyer directement à la Revue. Puisque Bernard habite Paris, il sera mon expéditeur, de même qu'il ira chercher les réponses et me les fera parvenir.

Pour débuter, je prends une reproduction de Vouga: deux oiseaux, l'un, une fauvette perchée sur une branche d'églantier; l'autre, une hirondelle, qui semble gazouiller sur un fil télégraphique. Ce sera *nous!* Et j'écris, menu, au bas de la carte:

"J'habite campagne isolée, avec grand'mère. — 18 ans, gaie, bruyante, aimant avec passion: animaux, fleurs, musique. — Amitié particulière pour bateau, cheval, vélo, âne. — Ancêtres moyen âge. — Pas d'amie. — Ame franche. — Coeur bon. — Tête folle. — Cela vous va-t-il? — Si *oui*, que voulez-vous être: Fauvette, Hirondelle? Si *non*, adieu. — Poste restante, bureau central, Paris, aux initiales H. P."

* * *

Voilà cinq jours que je joue à soeur Anne, avec la différence que soeur Anne guettait un beau chevalier, et que je guette un vieux facteur à figure de singe. Tourbillon, Aliboron et moi, nous sommes allés jusqu'au bureau de poste, ce matin. Rien! Rien! Rien! Grand'mère m'a dit que je suis trop impatiente, et qu'*elle* répondra. Je pense qu'*elle* ne répondra pas, et cela me vexe étonnamment.

* * *

Elle a répondu! Sa carte est vingt fois plus jolie que la mienne: un bouquet minuscule d'algues roses, rouges, blanches, vertes, noires, brunes, arrangées avec un goût parfait. Puis, un bijou d'écriture: une petite ronde qui ressemble à de la calligraphie.

"Mademoiselle,

"Croyez-vous "aux attirances"? Après la lecture des quinze lettres et des dix cartes reçues ces jours derniers, "un attrait" me pousse vers vous.

"Croyez-vous en la Providence? J'ai brouillé les quinze lettres et les dix cartes, et, les yeux fermés, sans tricher, j'ai tiré... au petit bonheur... pour trouver, dans ma main, l'hirondelle et la fauvette qui gazouillaient gentiment.

"Donc, nous allons correspondre... en attendant la poussée d'une amicale confiance, que je souhaite de tout mon coeur, plus que vous sans doute, puisque je vis seulement avec des domestiques, dans ma vieille maison.

"Que voulez-vous: cartes fantaisies ou cartes-vues? De plus, puisque vous aimez les animaux, je désire vous envoyer un coq et une poule minuscules, ainsi qu'un lapin angora merveilleux: les trois, familiers au possible. Je joindrai au colis quelques oignons d'une plante vivace et suave, dont je ferais volontiers le symbole de notre affection future. A quelle gare de Paris puis-je vous adresser le tout?

"Au revoir, petite amie Fauvette.

"Y. Z."

* * *

Grand'mère me dit d'accepter, que nous enverrons plus tard quelque chose de chez nous, et je suis ravie, moins peut-être du lapin angora que du ménage liliputien coq-poule. Puis, *elle* me plaît. Elle est franche, généreuse, délicate, et paraît aussi aimante que moi-même. Enfin, elle vit seule, plus seule que moi. Pauvre petite! Je crois que je l'aimerai bien fort. Cela pousse!

— On ne doit pas se laisser aller au premier mouvement du coeur, répète grand'mère sur tous les tons.

Est-ce possible? Le premier mouvement du coeur est le *bon*, au contraire.

Cette fois, je choisis une carte avec un bouquet de pensées, sombres, veloutées, superbes.

"Nid de Fauvette, le... 18...

"Vous m'appelez "Fauvette" sans me dire si vous prenez le pseudonyme d'"Hirondelle". Alors, à votre "petite amie", je réponds par "grande amie": attirance aussi, vous le voyez bien?

"O grande amie, je rêve déjà au lapin, au jeune ménage et à la fleur jolie. Envoyez tout "Paris, gare de Lyon", aux initiales déjà données. (Cet incognito a un charme étonnant.) La fleur aime-t-elle l'ombre ou le soleil? Quel est son nom? Notre vieux jardinier l'appelle d'avance "sa Benjamine."

"Habitez-vous un pays maritime, de plaine, ou de montagne? Ici, petite rivière et collines. C'est gai... comme moi. J'ai bateau, voiture, poulain, âne, bicyclette, un agneau noir, enfin, Tourbillon, qui est plus qu'un chien, puisqu'il est l'ami de toujours.

"Les cartes-vues me laissent froide. C'est *plat*, et beaucoup se ressemblent; je préfère animaux et fleurs. Ce que vous m'avez envoyé est ravissant. Merci, et à bientôt, dites?

"Fauvette."

* * *

Le colis est arrivé. J'ai des extases! Grand'mère aussi! De plus, elle s'amuse de mon bonheur, tout en haussant un peu les épaules, avec son sourire très doux.

— Tu ne sais jamais jouir tranquillement, ma petite-fille. Perdre l'appétit parce que tu as reçu une ménagerie, et te lever à trois heures du matin pour aller voir les nouveaux pensionnaires, conviens que c'est fou.

Grand'mère n'a plus dix-huit ans. A dix-huit ans on bout, et un rien fait éclater la chaudière.

Comment ne pas bouillir d'admiration en présence des trois merveilles envoyées par Grande Amie (qui est peut-être une naine)? Le lapin a la taille d'un gros chat, d'immenses oreilles, dont l'intérieur ressemble à une coquille rose, et des poils étonnants: des poils auprès desquels ceux de Fléa ne sont que des avortons. Un peu effrayé, d'abord, Manchon (je l'ai appelé Manchon) s'est tapi dans un coin, la tête contre le mur, certain qu'on ne le voyait pas, puisqu'il ne voyait personne. Je l'ai caressé doucement, doucement, comme elle devait le faire. Alors volte-face rapide, et gentillesses de tout genre. Nous sommes intimes!

Mais je préfère encore le ménage coq-poule. "Monsieur" a la taille d'un merle, des plumes chatoyantes, des manchettes aux pattes, et une crête minuscule sur une tête grosse comme une noisette. Avec cela, un air arrogant. C'est curieux comme les *petits* se dressent toujours sur leurs ergots, que ce soient des gens ou des bêtes: ils sentent le besoin d'un piédestal, et se haussent, se haussent, à se désarticuler... "Madame" a la taille d'une merlette, une robe feuille morte, mêmes manchettes que Monsieur, mais à la place de la crête, une énorme houppe de plumes lui fait un gainsborough "dernier cri". Elle suit Monsieur partout, et lui laisse le grain, qu'il se hâte d'avaler. Comme les hommes sont égoïstes et gourmands!

Pas sauvages du tout, Monsieur et Madame, dès la sortie de leur corbeille, ont secoué la poussière du voyage, puis, très vite, sont venus lancher sur mes genoux. Grand'mère trouvait cela charmant, et la vieille garde était émerveillée, sauf Gothe qui, en cuisinière pratique, aime ce qui est *gros*.

— Ca, disait-elle, ça ne se mâcherait pas, ça s'avalerait.

Quant aux oignons, ils ont des feuilles, et même des boutons. Eusèbe affirme que ce sont des cyclamens: il les a déjà mis dans la serre.

Sans attendre la réponse de Grande Amie, j'ai vite envoyé une carte.

"Grande Amie, je suis folle de joie; de plus, grand'mère déclarait, il y a un instant, qu'un peintre obtiendrait, avec mes bêtes et moi, un succès fou au prochain Salon. Voyez le tableau: le poulain Ali côte à côte avec Aliboron; l'agneau noir, le lapin, le coq et sa femme; et, en tête ou en queue de la caravane, Tourbillon et moi. J'ai appelé le lapin *Manchon*: il est si délicieusement fourré! Le coq se somme Y; la poule, Z, en souvenir de vous.

"Mon coeur vous envoie un chaud merci, pendant que mes lèvres vous donnent au moins dix baisers.

"Fauvette."

* * *

Ah! si je pouvais ravoir ma carte et... mes baisers! Mais, aussi, qui aurait deviné...? C'est inouï!

Ce matin, je peignais Manchon devant Tourbillon attentif, lorsque grand'mère, avec une lettre décachetée à la main, arrive d'un air... drôle.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

NORWAY HOUSE

Mme A. F. Flamand, 26, rue Francis, Winnipeg, est revenue de Norway House, Man., où elle était allée en septembre dernier prêter ses services à la mission catholique de cet endroit. Elle est enchantée de son voyage. Partie de Norway House en traine à chiens, elle fit 110 milles par ce moyen de locomotion qu'elle dit être des plus agréables. A Setting Lake, elle prit passage sur un convoi du chemin de fer de la Baie d'Hudson et fit 127 milles pour se rendre au Pas. Le trajet du Pas à Winnipeg se fit sur la ligne du Canadien National. Elle fit tout le trajet de Norway House à Winnipeg en une semaine moins huit heures.

Norway House est une très jolie place de villégiature où un nombre considérable d'Américains, d'Anglais et quelques Canadiens passent la saison d'été. On peut comparer Norway House à Venise, si l'on en excepte les châteaux. Norway House se compose d'un grand nombre d'îles sur la rivière Nelson. Ces îles sont entourées d'habitations de sauvages et de métis qui vivent de chasse et de pêche. Ils sont protégés par le gouvernement fédéral qui pourvoit à leurs besoins.

Il y a à Norway House un hôpital à l'usage exclusif des sauvages, sous la direction de Mme Dent et du Dr Stone qui se dépensent sans compter pour le bien-être des sauvages. Il y a une école agricole tenue par des méthodistes qui compte plus de 200 enfants sauvages, tant garçons que filles. Il y a une grande et belle église méthodiste, une église anglicane et une église catholique.

La mission catholique fondée depuis près de trois ans est très prospère. Le R. P. Dubeau en est le curé. Le R. P. Cabana doit lui être envoyé la semaine prochaine comme vicaire. Il y a deux frères qui se dévouent pour le succès de cette oeuvre: les Frères Samson et Dussault. M. et Mme J.-R. Bilodeau travaillent aussi de concert avec le Père et les Frères. On s'occupe actuellement de l'érection d'un moulin à scie.

Le nombre des convertis s'élève à près de 80, tant enfants qu'adultes, en moins de trois ans.

La population de Norway House est de 1,000 âmes, blancs et sauvages. Il y a six magasins, un hôtel, un poste de télégraphie sans fil, un représentant de la police montée, et un représentant de la police provinciale. L'agent des sauvages est M. Gordon.

Il n'y a pas de chemin de fer à Norway House. L'été on voyage en canot, et l'hiver en traine à chiens sur la glace qui recouvre la rivière.

D'après toutes les apparences, Norway House va devenir en peu d'années une place très importante.

Mme Flamand est heureuse d'être revenue à la civilisation, mais satisfaite de son séjour au milieu des sauvages.

ILE DE CHENES

"L'île de Chênes doit être un endroit bien triste, bien insignifiant et bien peu intéressant, me disait dernièrement un ami, en souriant malicieusement, car jamais nous ne voyons aucun article, aucune nouvelle de cette paroisse dans les colonnes de la Liberté! Elle semble ne pas exister!"

Eh bien! détrompez-vous, jeune homme... Et pour vous prouver que notre jolie paroisse existe, et de plus, qu'on y vit heureusement, joyeusement et surtout laborieusement, permettez-moi de venir vous relater les faits notables qui s'y sont passés depuis le 1er janvier. Attention!...

D'abord, au commencement de l'année, nous avons eu l'occasion d'assister à un double mariage (Petit-Dumaine). Deux frères ont épousé les deux soeurs le même jour! Voilà bien un événement digne de remarque, n'est-ce pas?

Puis vinrent les noces d'or de M. et Mme Léon Beauchemin. Le 6 février au soir, M. et Mme Beauchemin eurent le bonheur de voir réunis autour d'eux leurs enfants, petits-enfants, parents et amis, accourus à l'improviste pour venir fêter le 54me anniversaire de leur mariage. Les grands malheurs qui s'étaient abattus sur cette famille, durant les quatre dernières années, ont été la cause bien légitime du retard de cette fête. Les jubilaires paraissaient très heureux dans ce cadre de famille, et le poids de leur 75 ans leur semblait bien léger.

Une jolie adresse composée par Mlle Antoinette Beauchemin, petite-fille des jubilaires, fut lue par son petit frère Raphaël; et Alice Carrière exprima les voeux et les souhaits de tous les petits, en une jolie chansonnette appropriée pour la circonstance. Un gentil bouquet, composé de roses et de billets de banque, leur fut présenté par tous les heureux convives de cette réunion.

Bref, tous paraissaient enchantés de cette fête, car ce ne fut qu'à l'approche du jour naissant qu'on se décida à se séparer, après avoir souhaité aux jubilaires de vivre encore de longues années, afin de pouvoir se réunir encore dans six ans pour fêter leurs noces de diamant.

* * *

Après avoir parlé de mariage et de noces d'or, il nous faut aussi nécessairement mentionner les naissances. Eh bien! la triste petite paroisse a enregistré quatre baptêmes dans l'espace de trois semaines. C'est très suffisant, n'est-ce pas? Voici:

Hector, enfant d'Ulysse Pednault et de Léocadie Carrière. Parrain et marraine: M. D. Carrière et Mme P. Pednault, grands-parents de l'enfant.

Annette, fille de Georges Trudeau et d'Augustine Manaigre. Parrain et marraine: M. et Mme Manaigre, oncle et grand'maman du bébé.

Adélard, enfant d'Edmond Lamoureux et de O. Belisle. Parrain et marraine: M. et Mme Adélard Lamoureux, de Saint-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Simone, fille de Jos. Beauchemin et de Béatrice Jeannotte. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Jeannotte, de Laurier, grands-parents de l'enfant.

* * *

Nous avons eu aussi deux charmantes parties de cartes, sous la présidence de notre dévoué curé, M. l'abbé L. Rivard. Ces agréables soirées, tout en nous fournissant l'occasion de nous réunir et de nous amuser, ont rapporté une bonne somme d'argent, dont notre église bénéficiera.

* * *

Maintenant, avant de terminer, j'aimerais bien à vous dire un mot sur le radio, cette invention merveilleuse qui fait le charme de toutes les classes de la société, et particulièrement des amateurs de musique.

Il me fait plaisir de vous annoncer que notre paroisse compte déjà un bon nombre de postes de réception. L'un d'eux surtout fait vraiment honneur à celui qui le possède. Imaginez-vous que celui-ci, doué d'un talent extraordinaire, a fabriqué lui-même un radio et l'a perfectionné à un tel point qu'il a réussi à saisir le poste de la "Presse" à Montréal. Un soir, quelques amis étant réunis chez lui, il a pu, par un simple mouvement de je ne sais quoi, les transporter dans la belle ville de Montréal, et là leur faire goûter les accords mélodieux d'un violoniste célèbre, et le chant harmonieux d'artistes renommés. Les auditeurs en furent émerveillés! L'un d'eux surtout, captivé par le pouvoir magique de cette petite machine qui permet à l'ouïe de saisir les mots si distinctement, à une telle distance, par la simple voie de l'air, s'est décidé immédiatement à installer un poste fameux chez lui, très prochainement... Bravo!

Dites donc encore qu'on ne s'amuse pas dans notre village!

Grande nouvelle! S'il faut en croire Dame Rumeur, il y aura un grand mariage à Pâques. L'une de nos jeunes paroissiennes doit dire le gros "oui", paraît-il. Devinez quel sera l'heureux élu?...

* * *

Mlle Rita Jeannotte, de Laurier, est actuellement en promenade chez sa soeur, Mme Jos. Beauchemin.

* * *

En ce moment, nos prairies présentent l'aspect d'une immense nappe d'argent. Nous sommes environnés d'eau de tous côtés. Sur les eaux cristallines de la rivière "Mystérieuse" vogue joyeusement un joli canot automobile, guidé par un pilote expérimenté. A ses côtés, quelques jeunes gens, confortablement installés, savourent avec délices les douceurs d'une promenade printannière, par cette belle après-midi du 29 mars.

SAINT-BONIFACE

Offices de la Semaine Sainte à la cathédrale

Mercredi à 5 h. de l'après midi, chant des Ténèbres par un groupe de la chorale, les élèves du Juniorat et ceux de la Maison Chapelle, sous la direction de M. l'abbé Antoine Deschambault.

Jeudi matin, à 9 h., messe solennelle. A 3 h., cérémonie du lavement des pieds. Jeudi soir, à 7 h. 30, sermon sur l'Eucharistie.

Vendredi matin, à 9 h., vénération de la croix. A 3 h. de l'après-midi, chant de l'office des Ténèbres et chemin de la croix. A 7 h. 30 du soir, sermon de la Passion.

Samedi matin, à 7 h. 30, office du Samedi Saint.

Pour le siège fédéral de Saint-Boniface

On prévoit que l'échevin George C. McLean, de Saint-Boniface, sera le candidat officiel des conservateurs aux prochaines élections fédérales dans le nouveau comté de Saint-Boniface. Il est possible que John Queen, chef du parti travailliste à la législature provinciale, se présente également.

Collège de Saint-Boniface

Tableau d'honneur

Philosophie II — Excellence: 1. A. Gerein; 2. E. Levêque. Diligence: 1. E. Levêque; 2. A. Gerein.

Philosophie I — Excellence: E. McDougall, O. Kritzweiser. Diligence: K. Patenaude, H. Roy.

Rhétorique — Excellence: E. Longpré, P. E. Lavoie. Diligence: E. Longpré, Elzéar Lavoie.

Belles-lettres — Excellence: Victor Bonin, Marcel Dugal. Diligence: Joseph Sabourin, Roméo Gareau.

Rhetoric — Excellence: John Hoeschen, Gerald Kramer. Diligence: Gerald Kramer, Jules Lamber.

Humanities — Excellence: Bernard Davis, Joseph P. Switalle. Diligence: J. P. Switalle, B. Davis.

Versification — Excellence: Joseph Dufresne, Jean Boily. Diligence: Jean Boily, Joseph Dufresne.

III Grammar — Excellence: Fred Gilbert, Felix Kwiatkoski, E. Lalonde. Diligence: Fred Gilbert, Felix Kwiatkoski, E. Lalonde.

Méthode — Excellence: J. Gousseau, Audette. Diligence: Albert Girard, Gustave Dufresne.

II Grammar — Excellence: John Rydlewski, Geo. Amyot. Diligence: John Rydlewski, Thomas Richardson.

Eléments latins — Excellence: Prud'homme, Bélair. Diligence: Lacaille, Paradis.

Latin Rudiments—Excellence: Stan. Sergot; George Mason. Diligence: Raymond Durocher, Geo. Mason.

Eléments français — Excellence: Henri Couture, C. Ouellette. Diligence: Charles Ouellette, H. Couture.

Préparatoire — Excellence: Louis Lavack, Gérard Huot. Diligence: Louis Lavack, Joseph Dondo.

Senior Commercial — Excellence: Jesse McLaurin, Henri Mercereau. Diligence: Gérard Fafard, Henri Mercereau.

Junior Commercial — Excellence: Louis Boisvert, Russell Shirtliff. Diligence: R. Bonnefoy, Jack Gray.

La balle au camp au Collège

C'est jeudi le 2 avril que s'ouvrait la saison de balle au camp. Pour la circonstance, la retenue fut abrégée d'une heure!... Et l'on joua. L'on joua si bien que les "Etoiles" lançaient aussitôt un défi à leurs aînés MM. les Philosophes. Le défi fut relevé et la partie jouée samedi. La récréation avait été prolongée jusqu'à deux heures. Mais, au retour, les Philosophes se disaient tout bas que cette prolongation avait été trop courte. Ils n'avaient pas eu le temps de gagner. Ils revenaient lourds d'une défaite pendant que les partisans des "Etoiles" criaient avec insolence: 4 à 2! Ah! si l'on avait eu congé! si l'on avait pu finir cette partie!

Dimanche c'était encore plus solennel. Notre équipe avait à jouer contre le "Columbus Club", de Winnipeg. Malgré quelques erreurs très graves, permises peut-être au commencement de la saison, la joute fut très belle. Nos humbles joueurs faisaient partie nulle contre une équipe faite de joueurs des ligues "intermédiaire" et "senior". Nous les félicitons.

Séance dramatique au Collège de Saint-Boniface

Lundi le 13 avril, les élèves du Collège de Saint-Boniface donneront "Pour la Patrie", drame en cinq actes, en vers, par Paul Déroulède. Les rôles principaux seront remplis par MM. Maurice Goulet, Raymond Bernier et Hector Allard. Les messieurs du clergé sont cordialement invités.

A. C. J. C.

Dimanche le Cercle La Vérendrye tenait sa séance régulière. Tous les membres étaient heureux du retour à la santé de notre dévoué aumônier, malade à l'hôpital depuis une quinzaine de jours.

Le camarade Fournier fait la chronique des événements de la quinzaine.

Le camarade Couture donne une conférence sur la jeunesse: travail très intéressant et très fouillé, lequel suscite une vive discussion.

Aux voyageurs de langue française

Le public voyageur de langue française sera heureux d'apprendre qu'une hôtellerie de première classe vient de s'ouvrir à Winnipeg, au no 146, rue Princess, sous le nom de Market Hotel. Tout l'intérieur a été renouvelé. Les chambres, claires et spacieuses, sont d'une propreté irréprochable. Juste en arrière de l'hôtel de ville, à portée de toutes les maisons d'affaires, cet hôtel est des plus avantageusement situé. Mme A. Roy, propriétaire.

Orphelinat Saint-Boniface

Les directrices et les orphelines de l'orphelinat de Saint-Boniface remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu prendre part au concours de charité de l'auto-jouet.

La question des municipalités urbaines

La commission d'enquête constituée l'an dernier par la législature pour s'enquérir de la situation financière des municipalités urbaines a, comme nous l'avons déjà dit, soumis son rapport à la chambre. Un projet de loi constituant un conseil municipal central a été déposé devant la chambre et a été appuyé en première et en deuxième lectures. Il est maintenant à l'étude au comité des amendements aux lois.

Ce projet contient une clause qui nous intéresse et qui démontre que l'idée centralisatrice fait son chemin.

Toute municipalité qui sera aidée par le gouvernement tombera sous la régie du conseil central et si cette aide est obtenue avant la date de l'élection municipale, le maire alors en fonction devient membre du conseil central et le conseil local cesse d'exister.

Le parti travailliste proposera un amendement demandant d'ajouter aux municipalités les commissions scolaires.

Séance des Enfants de Marie

Nous avons le plaisir d'annoncer que les Enfants de Marie donneront une séance dramatique et musicale dans la salle du Collège le dimanche 3 mai, à 8 h. 30. Cette séance est sous le distingué patronage de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Le programme comporte une tragédie en trois actes: "Une fleur de France"; une comédie: "Une cuisinière d'Amérique".

Il y aura de la musique et du chant durant les entr'actes.

Ceux qui désirent des billets peuvent en obtenir en s'adressant à Mlle Bougard, 323, rue Notre-Dame, Saint-Boniface. Prix, 35 sous.

"Le monde où l'on s'ennuie"

N'oubliez pas que le Cercle Molière jouera cette comédie le lundi 20 avril, au théâtre Dominion. On peut se procurer des billets à la Librairie Kéroack, rue Main, Winnipeg.

L'Union Abattoir Co. et la cité de Saint-Boniface

L'an dernier, dans la cause Union Abattoir Co. contre la cité de Saint-Boniface, la cour du banc du roi donnait gain de cause à la partie requérante (l'Union Abattoir) et obligeait la cité à payer à celle-ci l'indemnité demandée. La cité en appela de la décision de la cour du banc du roi. La cour d'appel a étudié la cause et a rendu jugement tout récemment. Le jugement confirme la décision donnée en première instance, excepté en ce qui a trait à l'indemnité. Celle-ci a été réduite de plusieurs milliers de dollars.

L'origine de ce litige remonte à plusieurs mois. La Union Abattoir réclamait de la cité une indemnité pour dommages causés à ses marchandises et à ses propriétés par l'inondation, alléguant qu'il y avait eu négligence de la part de la cité.

PETITES NOTES

M. l'abbé J.-A. Normandeau, missionnaire colonisateur, était de passage à Saint-Boniface lundi, en route pour le Minnesota et le Dakota. Il y va visiter la partie du Manitoba et de l'Ontario qui longe ces deux états, de façon à s'enquérir de la situation au point de vue des "homesteads" à prendre de Vassar à Fort Frances.

* * *

L'assemblée annuelle du comité de récréation aura lieu le mercredi 15 avril, à l'Union Canadienne, à 8 h. du soir. Que tous les citoyens des quartiers 1, 2 et 3 se fassent un devoir d'être présents.

* * *

Mlle Morrier, modiste, 182, avenue Provencher, est de retour de voyage et à la disposition de ses clientes. Elle a un très joli assortiment de chapeaux à des prix modérés. Elle fait aussi les réparations de chapeaux, etc.

Calendrier de la reconnaissance à l'Hospice Taché

Tout le monde se sert d'un calendrier. Au foyer comme au bureau, c'est une chose aussi indispensable qu'une horloge ou une montre. Toutes les dates qui réjouissent ou attristent le coeur se retrouvent à l'aide des douze feuilles qui le composent, de même que les aiguilles du cadran en marquent les heures précises. L'écolier y compte les jours qui le verront assis sur un banc d'étude et il est heureux quand il peut en soustraire quelques-uns, tandis que le négociant voudrait les multiplier.

Il y a quelques années, un calendrier de Saint-Boniface portait en vedette: "Encourageons les nôtres", et tous les jours apparaissaient à nos regards les différentes maisons de commerce de la ville. A l'Hospice Taché il y a aussi un calendrier intitulé: "Jours de Charité en faveur des Vieillards et des Orphelines". Voici les plus remarquables depuis le 1er janvier 1925. C'est un vénérable jubilaire qui en ouvre la liste.

13 janvier — Conférence par M. Ernest Cyr, sur l'oeuvre de la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice de l'institut des Soeurs de la Charité.

22 janvier — Séance dramatique et surtout "comique" par les employés de l'Hôpital Saint-Boniface. On s'en souvient.

8 février — "Shower Day" ainsi annoncé et fortement encouragé par la vibrante parole du dévoué curé de la cathédrale, Mgr Jubinville. Aussi les trois cents signatures enregistrées sont autant de mains généreuses et sympathiques qui sont venues faire large la part du pauvre pour le repas quotidien. Puis une visite dans les différentes salles a semé joie et bonheur dans bien des coeurs ulcérés. Sur la liste des donateurs nous remarquons avec bonheur les noms de plusieurs personnes résidant en dehors de Saint-Boniface qui ont aussi déversé leur obole en faveur de notre oeuvre.

10 février — "L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu." Ces paroles du Christ Jésus, s'abaissant vers l'humanité souffrante, trouvent bien leur application dans la visite toute paternelle de S. G. Mgr Béliveau. L'Hospice a pris un air de fête; sur toutes les figures règne la joie; les vieillards et les orphelines ont revêtu leurs beaux habits. On sent qu'un grand personnage va passer. Dans l'après-midi, le premier pasteur du diocèse, accompagné de M. l'abbé H. Messier, chapelain, daigne accorder deux heures et demie de son temps précieux pour les passer dans la demeure des plus humbles brebis de son bercail. Sa Grandeur se penche vers l'orpheline de 5 ans, aux yeux pétillants de vitalité aussi bien que vers le vieillard aux cheveux blancs s'acheminant vers l'éternité. A tous Monseigneur parle avec une bienveillance qui étonne ceux qui ne sont pas de notre religion. Le passage de notre bien-aimé archevêque reste dans les murs de l'Hospice comme un rayon de charité divine donnant force et courage à tous ceux et celles qui ont joui de la faveur inestimable de s'agenouiller à ses pieds pour recevoir sa paternelle bénédiction.

23 février — Le cercle "L'Aiglon" nous fait une part du bénéfice recueilli pour une brillante manifestation d'art français au théâtre Dominion.

8 mars — Concert de la fanfare "Princess Patricia", sous la direction du lieutenant James. Ce concert avait été demandé par les officiers de l'Union Canadienne qui ont fait large la part des pauvres de l'Hospice.

22 et 23 mars — Séances dramatiques et musicales par les employés de l'Hôpital Saint-Boniface. Cette fois nous avons ri et pleuré.

26 mars — Partie de cartes organisée par les dames de la paroisse Sainte-Croix avec le concours généreux des dames des autres paroisses catholiques; un vrai succès pour les organisatrices.

29 mars — "Shower Day" par ces mêmes dames qui sont venues distribuer aux vieillard du tabac et des pipes; aux "bonnes mémères" des "parparmanes" qui aident la digestion.

M. le curé Lambert, premier organisateur de ces deux réunions, malgré son état maladif, est venu constater le résultat obtenu.

Prière quotidienne à l'Hospice Taché

Notre Père des cieux, qui avez créé des coeurs généreux pour assister les souffreteux et les abandonnés de ce monde, bénissez ceux qui nous font du bien et détournez de leurs foyers l'adversité qui semble devoir les atteindre. Faites réussir leurs entreprises et accordez-leur le plus précieux des dons naturels: une bonne santé.

Coeur Sacré de Jésus, miséricorde pour tous nos parents, nos bienfaiteurs, pour ceux que nous aimons et ceux que nous pleurons! Placez-les tous dans votre Coeur!

* * *

A tous les charitables dames et messieurs, organisateurs et donateurs, nous offrons notre plus cordial merci, répété mille et mille fois sur la lyre de la reconnaissance par

Les Soeurs de l'Hospice Taché.

Bien dire et bien penser ne sont rien sans bien faire.—La Chaussée.

* * *

La beauté, c'est une promesse de bonheur. — Stendhal.

* * *

Les indécis perdent la moitié de leur vie; les énergiques la doublent. — P. Gerfant.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

A VENDRE — Pour la succession O Robert, Aubigny, l'étalon percheron "Ruthon", No 5862. Aucune offre raisonnable refusée pour argent comptant ou à terme. **Ernest Hébert, Saint-Pierre, Man.** 44p

A LOUER—Maison moderne avec garage. Près des académies Saint-Joseph et Provencher. S'adresser à **Téléphone N 1941, ou 276, rue Desmeurons.** 45p

A VENDRE — Grain de semence: blé (Marquis); orge à deux rangs; avoine (Victory) 2me génération; avoine (Abondance); semeuse 20 (double disk) 1re classe. **Charles Dandenault, Saint-Pierre.** 44p

A LOUER — Possession immédiate; maison en très bon ordre (à sous-louer à volonté); 12 appartements, 3 étages. **S'adresser à M. J.-A. Marion, rue Dumoulin, Saint-Boniface.** 44p

A LOUER—Un logement semi-moderne de sept pièces. Grande cave, grand terrain, $35.00 par mois. Aussi magasin, 162, rue Dumoulin. S'adresser à **E. Prénovault, 534, rue Ritchot. Tél. N 1521.**

GRAIN DE SEMENCE à vendre — Blé Kota, orge à deux rangs, avoine banniére, graine de lin. **J.-A. Huard, Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.**

MAISON à Saint-Boniface à échanger pour fermes aux environs de Winnipeg. S'adresser à **C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.** 44p

MAISONS à vendre à Saint-Boniface, de 4 à 8 chambres. Prix modérés. Conditions faciles. Aussi maisons à Norwood pour échange contre maisons à Saint-Boniface. S'adresser à **C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.** 44p

PETITES FERMES et terrain de jardinage à vendre près de la ville. De 2 à 160 acres ou plus. Prix réduits. Conditions faciles. S'adresser à **C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.** 44p

LOGEMENT de 5 chambres et salle de bain, dans maison moderne à Saint-Boniface. Garage. $35 par mois, eau, lumière compris. S'adresser à **C. Buffet, 204, Bloc McIntyre. Tél. A 6565.** 44p

WINNIPEG

Les Chevaliers de Colomb

Le Conseil Provencher a abandonné pour au moins jusqu'à l'automne son local du numéro 468, rue Main, et les assemblées jusqu'à nouvel ordre seront tenues au "Columbus Hall", dans la petite salle au quatrième. La prochaine assemblée régulière aura lieu jeudi le 9.

• • •

A sa dernière assemblée, le Conseil Provencher a accepté l'invitation de son chapelain de faire une communion générale à Pâques à l'église du Sacré-Coeur. Donc, dimanche prochain, sans faute, à la messe de neuf heures. Le grand chevalier désire que tous ceux des cent membres qui habitent Saint-Boniface, Winnipeg et les environs ne manquent pas à l'appel, à moins d'en être empêchés par raison majeure. Une partie de l'allée du milieu sera réservée. Les membres de langue française du Conseil Winnipeg (1107) sont cordialement invités à se joindre à nous.

• • •

Les membres du Conseil Provencher demeurant à Winnipeg, de concert avec les membres de la Société Saint Jean-Baptiste, doivent fournir des adorateurs pour la nuit du jeudi au vendredi saint au Sacré-Coeur. Que l'on veuille bien donner son nom au confrère J.-A. Rhéaume. Pour l'adoration nocturne à la cathédrale de Saint-Boniface, que l'on veuille bien enregistrer son nom par l'entremise du confrère W.-M. McKenzie.

M. L.-F. Rouquette

M. Louis-Frédéric Rouquette, explorateur et journaliste français, est passé à Winnipeg lundi matin, revenant de la côte du Pacifique, après avoir remis la Croix de la Légion d'Honneur à S. G. Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska. Les Canadiens français de Saint Boniface et de Winnipeg auraient aimé à recevoir d'une façon spéciale cet hôte distingué; mais le peu de temps à sa disposition ne lui permettait pas de s'arrêter en route. MM. L.-P. Gagnon et M. Benoist, en leur nom, sont allés le saluer à la gare. M. Rouquette se propose d'écrire plusieurs articles sur notre pays.

Cercle Molière

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs la distribution des rôles du "Monde où l'on s'ennuie", dont les répétitions se poursuivent très activement. C'est un tour de force que de monter cette pièce en un mois et demi à peine, et d'après ce que nous entendons dire par des personnes ayant assisté à des répétitions, ce sera un nouveau succès pour la vaillante petite troupe d'artistes du Cercle Molière.

Le savant Bellac, A.-D. de la Lande; Roger de Ceran, R. Bernier; Paul Raymond, C. Sainte-Marie; Toulonnier, R.-A.-L. Mercier; le colonel de Briais, R. Paquin; Virot, député, J.-M. Taburet; de Saint-Rheault, R. Mager; Des Millets, T. Lemay; François, D. Joyal; Duchesse de Reville, Mme Sainte-Marie; Comtesse de Ceran, Mme G. Swan; Suzanne de Villiers, Mlle Yvonne Buffet; Lucy Watson, Mlle Arlette Buffet; Mme de Loudan, Mlle B. Cyr; Jeanne Raymond, Mlle Yvonne Thibault; Mme Arriego, Mlle C. Simon; Mme de Boisnes, Mlle R. Fournier; Mme de Saint-Rheault, Mlle B. Levêque; femme de chambre de la Duchesse, Mlle A. Gautron; un valet de chambre.

Nous ne pouvons que conseiller à tous les amateurs de comédie fine et spirituelle de ne pas manquer ce régal littéraire qui, comme mise en scène, ne laissera rien à envier aux "Romanesques". Les billets se vendent rapidement et l'on fera bien de se dépêcher de retenir de bons sièges.

La librairie Kéroack, rue Main, a en mains la vente de billets et le libretto de la pièce. Tél. A 3543.

Les dignitaires ecclésiastiques et membres du clergé suivants s'embarqueront à New-York, le 25 avril, sur le "Paris", de la Compagnie Générale Transatlantique, en route pour Rome: Mgr Mathieu, Régina, Sask.; Mgr Grandbois, Regina, Sask.; MM. les abbés Lemieux, Willow Bunch; Dubois, Laflèche; Nap. Poirier, Ponteix; Ch. Poirier, Wolseley; Rioux, Dollard; Ferland, Saint Antoine; Maillard, Gravelbourg; Rousseau, Mariapolis; Fonmasse, Argyle, Minn.; Leflech, Crookston, Minn.

LE FRANCAIS EN LOUISIANE

Dans la "Revue de Paris", Franck-L Schoell publie un article solidement documenté sur "L'origine du français en Louisiane".

Il existait, il y a une centaine d'années, dans l'Amérique du Nord, deux vastes régions où des descendants d'immigrés français maintenaient facilement leur langage d'origine, car ils étaient en masse compacte et tenaient la terre, c'est-à-dire la richesse. Au nord, le Canada, colonie anglaise; au sud, la Louisiane, jeune Etat taillé dans l'immense territoire vendu en 1803 par Bonaparte, alors Premier Consul.

Au Canada, la population française a plus que doublé, et cela sans le moindre apport de la France; elle déborde ses limites anciennes. Les universités françaises se développent, la presse est une véritable puissance.

Combien la situation est différente en Louisiane!

Jadis, les premiers colons ne parlaient que le français et leurs enfants, voire leurs esclaves, n'apprenaient pas d'autre langage. La société riche et cultivée de la Nouvelle-Orléans avait son Opéra, où des troupes venues de France jouaient "Les Huguenots", "La Juive" et autres chefs-d'oeuvre consacrés, cependant qu'à l'éventaire des libraires bien achalandés, s'entassaient les oeuvres de Châteaubriand, Balzac, Musset, Sainte-Beuve, et que trônaient, à la devanture des boutiques, les inimitables articles de Paris.

Les journaux s'imprimaient en français, notamment "L'Abeille", qui commençait une belle et longue carrière. Les parents aisés envoyaient leurs fils terminer leurs études aux rives aimées de la Seine, et confiaient leurs filles aux Ursulines, habiles à leur expliquer les secrets de l'analyse grammaticale et de l'analyse logique.

Aujourd'hui il n'existe plus qu'un seul journal français, La "Guêpe". "L'Abeille", presque centenaire, a suspendu définitivement sa publication. L'Opéra, incendié en 1919, n'a pas été reconstruit. Il n'y a plus aucune école où l'enseignement se donne en français. A l'Université, qui compte trois ou quatre mille étudiants blancs, une centaine environ fréquentent les cours de langue française, et quatre ou cinq d'entre eux parlent un jargon désuet et incorrect qu'ils tiennent de leur mère ou de leur grand'mère.

En basse Louisiane, la décadence est peut-être plus lente, mais les enfants ne veulent plus parler acadien. Ils savent que la langue des riches c'est l'anglais maintenant.

Les causes de cette agonie sont bien simples: éléments nouveaux apportés en ce pays fécond et mal exploité par deux cent mille immigrés ou fils d'immigrés américains, italiens, allemands, bousculant la quiétude des Français détenteurs de la richesse, trop préoccupés de jouir de leurs revenus; bouleversement causé par la Guerre de Sécession qui dispersa et ruina la plupart des vieilles familles françaises.

Devant cette situation fâcheuse, une douzaine de sociétés franco-louisianaises ont organisé une lutte méthodique. "L'Athénée Louisiannais", la plus ancienne, accueille avec empressement les Américains et les Juifs, soucieux de connaître notre littérature. "L'Université Tulane" confie la direction du département français à des universitaires initiés à la pratique de l'enseignement aux Etats-Unis et entreprend une véritable campagne d'achats de livres en France.

Les nègres d'Amérique dans les professions libérales

Un journal de Chicago a publié une statistique de la rapide ascension des nègres d'Amérique, qui, jadis, barbares et méprisés, occupent maintenant de hauts emplois et exercent des professions libérales. Voici ces chiffres:

Directeurs et directrices d'entreprises diverses, 20,000 nègres; artistes dramatiques des deux sexes, 2,000; architectes, 50 (dont 3 femmes); peintres, sculpteurs et professeurs de beaux-arts, 259 (dont 108 femmes); écrivains, journalistes et reporters, 315 (dont 44 femmes); ministres des divers cultes, 19,671 (dont 228 femmes); pharmaciens, 207 (dont 8 femmes); présidents et professeurs d'Université, 1,063 (dont 496 femmes); dentistes, 1,109 (dont 35 femmes); dessinateurs, 145 (dont 35 femmes); juristes et juges, 946; musiciens, musiciennes et professeurs de musique, 3,752; photographes, 507; médecins et chirurgiens, 3,430; ingénieurs, 184; infirmières, 3,199; infirmiers, 142.

• • •

Les successeurs du magasin Allaire et Bleau sont maintenant établis à 129-131, avenue Provencher, Saint-Boniface.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone, A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30

Rappelez-vous notre nouvelle adresse: la St. Boniface Hardware Co., 129-131, avenue Provencher, tout près de la Maison Blanche.